

Évaluation des Plans de Déplacements de Jeunes en Picardie (PDJ)

Rédacteur : Géraldine Bodard
Coordonnateur : Sylvie Mathon

Mai 2012

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Contexte et enjeux | 3 |
| Objectifs de l'étude : maintenir un suivi dans le temps et orienter l'action des partenaires..... | 6 |
| 1 Périmètre de l'étude : 18 établissements étudiés dans le cadre de l'étude..... | 7 |
| 2 Une dynamique de projet constructive mais qui repose sur l'investissement de personnes volontaires | 10 |
| 2.1 Des expérimentations menées « à une époque » | 10 |
| 2.2 Le milieu associatif, moteur des expérimentations | 11 |
| 2.3 Les établissements scolaires, impliqués le temps d'un projet..... | 11 |
| 2.4 Les collectivités locales, une implication ponctuelle..... | 11 |
| 2.5 Synthèse des entretiens auprès des différents acteurs par rapport à la démarche de projet du Plan de Déplacement de Jeunes | 12 |
| 2.5.1 Le point de vue des associations | 13 |
| 2.5.2 Le point de vue de l'établissement scolaire | 14 |
| 2.5.3 Le point de vue de la collectivité locale..... | 14 |
| 3 Les actions menées dans le cadre des PDJ | 15 |
| 3.1 Des actions préalables de sensibilisation/communication | 16 |
| 3.2 Le diagnostic mobilité/accessibilité, une action à part entière..... | 16 |
| 3.3 Des actions menées ponctuellement mais non formalisées dans un plan d'actions. | 17 |
| 3.4 Un système d'acteurs fragile, peu pérenne dans le temps..... | 18 |
| 3.4.1 Acteurs internes et référents des établissements scolaires | 18 |
| 3.4.2 Acteurs externes à l'établissement scolaire..... | 20 |
| 3.5 Pérennisation – État des PDJ en 2011 | 22 |
| 3.6 Modalités du projet et partenariat | 24 |
| 3.6.1 Culture de l'établissement en matière de développement durable propice à une réflexion sur les déplacements ? | 24 |
| 3.6.2 Les éléments déclencheurs | 25 |
| 3.6.3 La collectivité locale comme éléments déclencheurs auprès des établissements scolaires | 26 |
| 3.7 Effets induits par une réflexion PDJ, au sein de l'établissement ou à l'échelle du quartier. | 26 |
| 3.7.1 Au niveau de l'établissement | 27 |
| 3.7.2 Au niveau du quartier..... | 27 |
| 3.7.3 Au niveau de la commune..... | 28 |
| 4 Orientations pour 2012..... | 29 |
| ANNEXES | 30 |
| Annexe 1 : Tableau des principales actions mises en place dans le cadre des PDJ..... | 31 |
| Annexe 2 : Fiches signalétiques des établissements évalués en 2011 | 33 |
| Table des illustrations | 70 |

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, les préoccupations de développement durable ont profondément fait évoluer les enjeux en matière de déplacements et de mobilité. Le rapport culturel à l'automobile et son usage quasi-exclusif sont aujourd'hui considérés comme des limites du système de déplacements développé depuis les années 60. Sous l'impulsion des Plans de Déplacements Urbains en particulier, des alternatives à l'usage de la voiture-solo se sont développées depuis les années 2000. La façon de se déplacer relève d'une forte dimension culturelle qui passe par le déploiement d'une offre mais aussi par l'explication, l'information et la formation des citoyens, usagers et entités économiques.

Dès 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain incite les autorités organisatrices des transports (AOT) à mettre en place les conditions d'une réflexion au sein des lieux d'activités, pour permettre d'expliquer les enjeux du changement à opérer, donner aux usagers les moyens de pouvoir s'y adapter par une implication collective, au sein d'une entreprise ou d'un établissement scolaire par exemple. Ces démarches sont connues sous divers vocables : Plan de Déplacements d'Etablissement, d'Entreprise ou d'Administration (PDE), Plan de Mobilité, etc. En 2009, la loi Grenelle réaffirme l'importance de déployer ces outils du management de la mobilité au sein des lieux d'activités, en recommandant d'élargir la réflexion à une échelle plus large, celle d'une zone d'activité ou d'un quartier (notion de Plans de Déplacements de Zones, Plans de Déplacements Inter-établissements, etc.).

L'acculturation des usagers et des citoyens aux préoccupations de mobilité durable a d'autant plus de chances d'être largement partagée que les actions ciblent des tranches d'âges différentes, de l'enfant en apprentissage à l'individu en activité, à la personne plus âgée confrontée à une évolution de sa propre mobilité.

Les démarches de PDE ont été largement relayées par les sphères portant les politiques de développement durable ou de transports (ADEME, ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Régions, etc.). Elles ont souvent été développées dans le cadre plus global d'une réflexion sur la responsabilité environnementale à l'occasion d'un agenda 21, d'un bilan carbone, etc.

Dès 2004, le ministère de l'Éducation Nationale a décliné les enjeux du développement durable en invitant les établissements scolaires à mettre en place des agendas 21. Un des objectifs du programme d'éducation au développement durable du Comité 21 est de promouvoir et accompagner les démarches Agenda 21 scolaires, de l'école au campus. *«L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout le long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.»* (circulaire MEN n°2004-110 du 8 juillet 2004).

Aujourd'hui, on parle d'établissements en démarche de développement durable.

Un contexte régional picard favorable à l'écomobilité

Dans cette dynamique, l'Académie d'Amiens détient une place originale. Le travail de valorisation des ressources et des actions scolaires engagé à partir de 1994 a donné lieu à la création au CRDP de Picardie d'un site « éducation à l'environnement vers un développement durable » reconnu comme « pôle national de ressources pour l'éducation au développement durable ». La délégation académique de l'action culturelle a mis en place un réseau de « correspondant environnement » dans chaque établissement scolaire et les premières formations sur l'éducation au développement durable se sont mises en place dans le premier et le second degré.

De leur côté, les autorités organisatrices des transports en Picardie ont identifié les lieux d'études et d'enseignement scolaire comme des secteurs à enjeux pour augmenter les alternatives à l'usage automobile. Qu'il s'agisse du PDU d'Amiens Métropole, de Beauvais ou de Saint-Quentin, les objectifs sont les mêmes : assurer la promotion de tous modes de transports alternatifs à la voiture individuelle en développant les transports collectifs, le vélo et la marche sur le territoire.

Extrait PDU Amiens Métropole : « Les aménagements en faveur des piétons et des vélos, pour partie déjà engagés, se poursuivront selon un programme pluriannuel ... aux abords des groupes scolaires, collèges, lycées et universités où il est nécessaire d'améliorer le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes. »

En revanche, les outils du management de la mobilité et notamment, les PDE ont été peu appropriés dans un premier temps par les collectivités locales.

En 2005, conscients de cette lacune et de l'effet de levier d'une réflexion au sein des établissements scolaires sur la diffusion d'une culture de mobilité durable, l'ADEME et la Région Picardie ont impulsé une politique d'incitation et de soutien auprès d'établissements scolaires de la région qui souhaitaient mettre en place un Plan de Déplacements de Jeunes (PDJ) et ont accompagné à titre expérimental des démarches jusqu'en 2008/2009.

Une trentaine d'établissements s'était alors portée volontaire entre 2005 et 2008 pour mener un PDJ. Plus de cinq ans après, l'ADEME, la Région et la DREAL dans le cadre du travail de l'Observatoire Régional des Transports, ont exprimé le besoin d'évaluer l'impact de cette action sur l'évolution de la prise en compte, par les établissements d'enseignement, des questions de mobilité durable.

Cette étude permet d'apporter un premier éclairage sur les apports et pistes pour l'avenir, dans le domaine du management de la mobilité appliqué aux établissements scolaires.

Contexte et enjeux

L'école, le collège ou le lycée sont des lieux d'activités-clés pour mener une réflexion sur la mobilité durable et ses enjeux, pour les raisons suivantes :

- il s'agit des premiers lieux d'activités des futurs adultes, particulièrement favorables aux apprentissages divers dont ceux de la mobilité,

- les établissements scolaires font partie des générateurs de flux importants dans les quartiers où ils sont implantés (peuvent engendrer des pistes d'amélioration en termes d'aménagement et de cadre de vie du quartier),
- les réflexions au sein des établissements scolaires permettent également de réfléchir aux déplacements domicile/travail des enseignants.

A l'époque de l'initiative de l'ADEME et de la Région Picardie, près de 13 millions d'enfants sont scolarisés dans les établissements de 1^{er} et second degré en France. Ils représentent 20 % de la population totale. (Effectifs d'élèves et étudiants, INSEE, 2005-2006). En 2009-2010, cette proportion reste comparable.

A cette même époque et d'après le recensement national de la population, environ 40% de la population scolarisée fréquente un établissement situé dans une commune différente de sa commune de résidence. Cette proportion est légèrement supérieure en Picardie puisqu'elle s'élève à 46%. D'un point de vue démographique, la population picarde est jeune et place la région en 2^{ème} position des régions françaises pour la part des moins de 25 ans (INSEE 2009).

Au niveau national, 50% des trajets « domicile-école » sont inférieurs à 1 km, 25% font moins de 500 m. De nombreux enfants habitent donc à proximité de leur école. Ils habitent dans les mêmes quartiers ce qui permet d'envisager l'organisation de trajet en commun et par des modes non motorisés.

Pourtant, l'enquête-ménages-déplacements (EMD) du Grand Amiénois de 2010, montre que les pratiques de conduite des enfants à l'école en voiture restent importantes : plus d'un enfant sur deux, âgé de 5 à 10 ans, est conduit en voiture. Ces pratiques modales ne sont pas sans incidence sur la culture de mobilité et de celle des parents en particulier :

- elles retardent potentiellement, les actions d'aménagement en faveur de la marche ou du vélo aux abords des écoles, en maintenant une forte pression en faveur du stationnement des voitures,
- elles peuvent conditionner la pratique automobile du parent qui dépose son enfant pour ensuite, se rendre au travail.

On le sait par ailleurs, l'usage automobile est fortement influencé par les pratiques pour se rendre au travail, qui elles-mêmes, peuvent tenir compte de l'organisation familiale et notamment, de la conduite d'un enfant à l'école sur le trajet pour se rendre au travail.

Les pratiques « domicile-travail » peuvent être déterminées par l'organisation parentale pour conduire un ou plusieurs enfants du foyer, sur son lieu d'études. Une réflexion sur les déplacements vers l'école porte donc plus généralement, sur une réflexion sur les lieux d'activités du quotidien.

Ce que disent les enquêtes ménages déplacements dans le pays du Grand Amiénois :

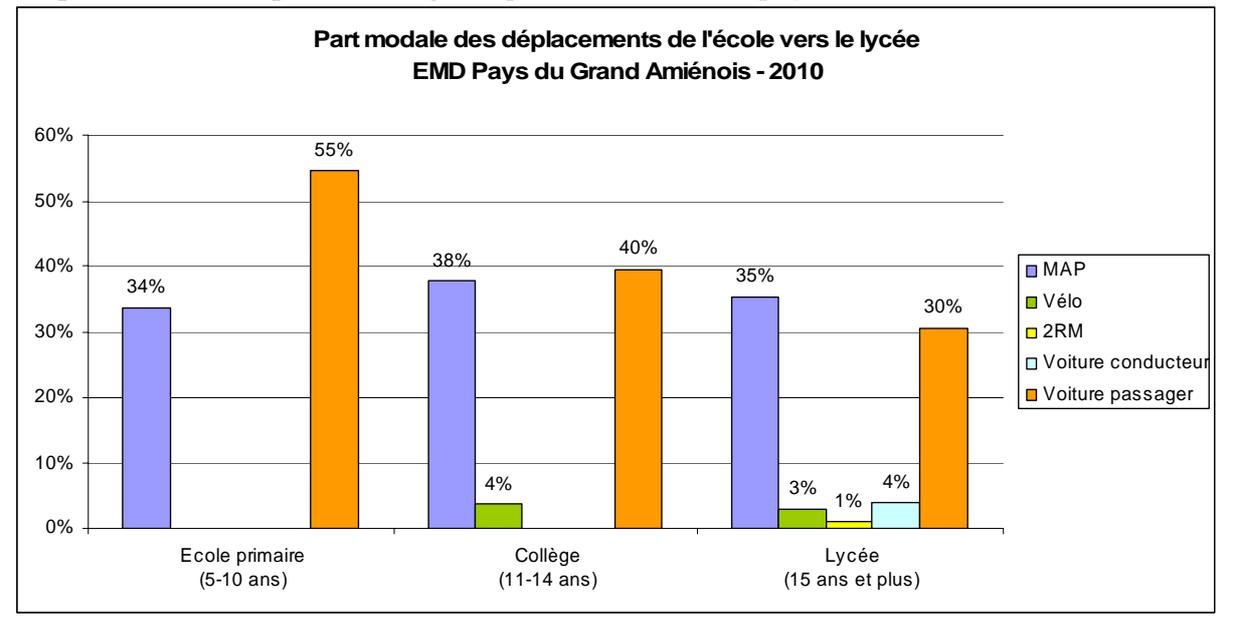


Illustration 1 : Parts modales de déplacements de l'école vers le lycée – EMD Pays du Grand Amiénois 2010

L'évolution du rapport à la voiture pour se rendre sur les lieux d'activités recouvre des enjeux multiples :

- lutter contre la pollution en diminuant les émissions de polluants y compris les polluants de proximité (pollution mesurée à proximité des axes de circulation),
- améliorer le cadre de vie du quartier (bruit, espaces publics, etc.),
- pratiquer une activité physique quotidienne recommandée pour la santé,
- éduquer à la sécurité routière,
- augmenter l'autonomie de l'enfant,
- etc.

Qu'est-ce qu'un PDJ ?

L'ADEME et la Région Picardie définissent le Plan de Déplacements des Jeunes comme une démarche de connaissances et d'actions qui encourage les enfants et les parents à l'écomobilité (marche à pied, co-voiturage, vélo...) pour réduire l'usage de la voiture individuelle. Lorsque cette démarche s'inscrit dans un processus de réflexion globale et structurée, à l'échelle d'un ou de plusieurs établissement(s) scolaire(s), on parle alors de Plan de Déplacements Établissement Scolaire (PDES). Pour les collégiens ou lycéens, on parle également de Plan de Déplacements des Jeunes (PDJ), d'Agenda 21 scolaire avec des actions en faveur de la marche et du vélo.

Comme toute démarche de projet, un PDES commence d'abord par l'établissement d'un diagnostic qui permet de connaître précisément les pratiques, d'identifier les marges de manœuvre et d'établir un plan d'actions. Participative, la démarche est partenariale et mobilise l'ensemble des acteurs de la mobilité scolaire (enfants, parents d'élèves, établissement scolaire et partenaires extérieurs) pour construire un plan d'actions et l'inscrire dans le long terme.

Parmi les acteurs impliqués, se trouvent les collectivités locales au titre de leurs compétences :

- dans le domaine des transports et/ou d'aménagement,
- en matière d'établissements scolaires : conseil régional pour les lycées, conseils généraux pour les collèges et le transport scolaire, communes pour les écoles.

Pour aider les collectivités locales à initier des PDJ, le conseil régional de Picardie et l'ADEME ont formé un réseau d'acteurs associatifs répartis sur tout le territoire régional. Ce réseau d'acteurs associatifs a lui-même été formé par des cabinets spécialisés Targeting (accompagnement pendant une année), puis Mobility+ (accompagnement pendant trois années) aux questions de mobilité et à la méthodologie du PDJ. Il est constitué d'associations picardes d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté qui assument le rôle de pilote de PDJ dans une perspective de « faire-faire » par les établissements volontaires.

Pour aider les associations et leurs partenaires à mieux s'organiser et à mieux communiquer, Mobility+ a créé avec les pilotes des outils de communication (affiches, expositions, journal *Les Echos Mobiles*) et techniques pour le PDJ, adaptés à chacun. L'objectif à terme étant de faire comprendre comment le PDJ était partie intégrante du programme scolaire ou extra-scolaire et de laisser l'établissement auto-gérer son propre PDJ.

Après quatre années d'expérimentation, un premier bilan a été réalisé afin d'évaluer la contribution de ces démarches au changement de mentalités et de comportements. Le bilan est très positif : près de 75% des jeunes ont été sensibilisés (soit 13 000 jeunes) et près de 11% ont déjà intégré une mobilité plus douce dans leur quotidien (marche à pied, vélo, bus, etc.).

Un succès qui est dû à deux facteurs essentiels : l'implication massive de tous les acteurs (ADEME, Conseil régional, associations pilotes, établissements scolaires...) autour de la mobilité et le suivi sur le long terme du programme qui a été effectif pendant quatre ans.

Objectifs de l'étude : maintenir un suivi dans le temps et orienter l'action des partenaires

En 2011, dans le cadre d'une collaboration au sein de l'Observatoire Régional des Transports de Picardie (ORT), la DREAL, la Région et l'ADEME en partenariat avec le Rectorat ont confié une mission d'évaluation des Plans de Déplacements de Jeunes en Picardie au CETE Nord-Picardie.

Les partenaires se posaient les questions suivantes : *quelles démarches de PDJ ont perduré en 2011 ? Quelles sont les conditions de réussite ou d'échec de ces démarches 6 ans après ? Quels impacts ont eu les PDJ sur l'aménagement des quartiers, les partenariats locaux, etc. ?*

L'objectif est de passer d'un suivi/bilan à un retour sur les enseignements notamment sur les questions de gouvernance locale, à l'échelle d'un quartier voire d'une commune ou d'un département. *Dans quelle mesure les démarches menées à l'échelle d'un établissement ont-elles permis d'initier une dynamique plus large et de faire évoluer la conception du quartier ?*

Ce bilan doit permettre de réfléchir aux modalités d'un réseau d'échanges de pratiques et d'initier d'autres démarches au sein des établissements d'enseignement en Picardie.

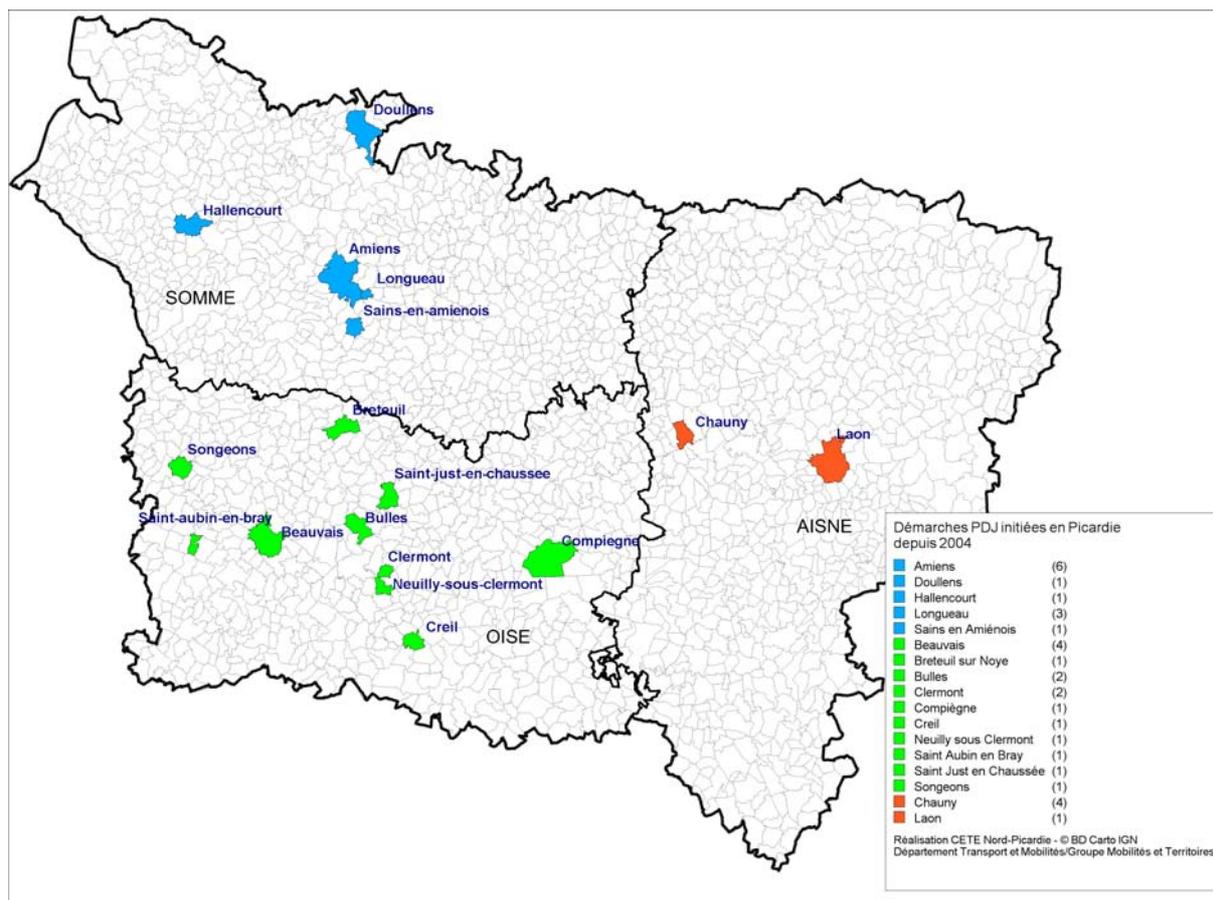


Illustration 2 : Communes dans lesquelles des démarches PDJ ont été initiées auprès des établissements scolaires

1 Périmètre de l'étude : 18 établissements étudiés dans le cadre de l'étude

Parmi la trentaine de démarches de PDJ initiées en région Picardie, l'évaluation porte sur 18 établissements scolaires. L'évaluation a porté sur tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée.

| Type établissements scolaires | Nombre |
|--|--------|
| Maternelle | 3 |
| Élémentaire | 4 |
| Collège | 6 |
| Lycée | 4 |
| Établissement privé d'enseignement professionnel | 1 |

Illustration 3 : Type d'établissements scolaires

Parmi les 18 établissements scolaires :

- 7 sont situés dans le département de la Somme,
- 10 dans le département de l'Oise
- 1 dans celui de l'Aisne.

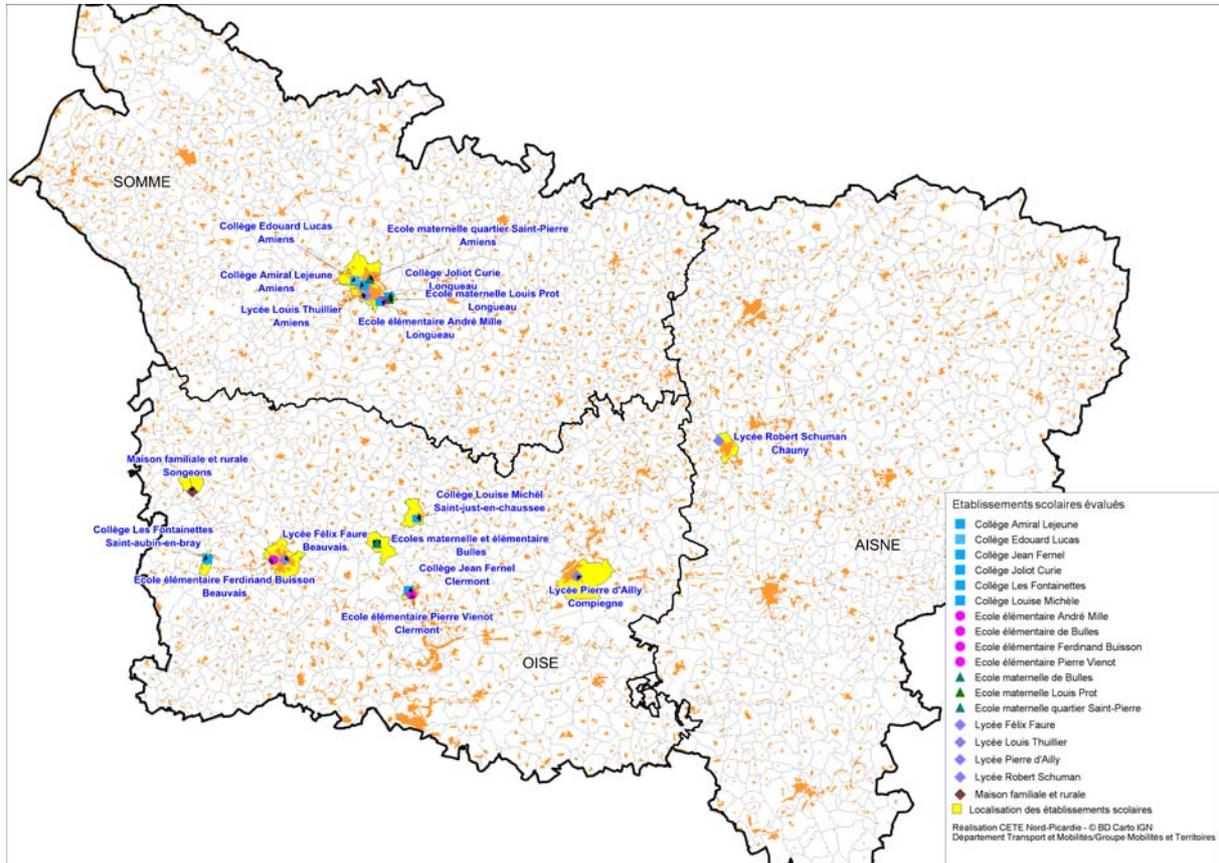


Illustration 4 : Localisation des établissements scolaires retenus pour l'évaluation 2011

Les critères de choix portent sur :

- le critère géographique avec la présence des 3 départements : la Somme, l'Oise et l'Aisne.
- l'environnement du quartier : zone urbaine/rurale/résidentielle,
- le type d'établissement scolaire : maternelle, élémentaire, primaire, collège, lycée.

En effet, plusieurs critères peuvent influencer sur la démarche :

- la situation de l'établissement en milieu urbain, périurbain ou rural,
- l'intensité du trafic à proximité de l'établissement,
- la motivation des acteurs internes et externes,
- la culture de l'établissement en termes d'actions "environnementales",
- l'insertion de l'établissement dans le quartier, dans la commune ou dans l'agglomération...

Le tableau suivant propose de caractériser les établissements retenus pour l'évaluation en fonction des critères géographiques pouvant influencer sur la perception des enjeux de mobilité.

Sur la base des éléments recueillis auprès des pilotes associatifs et/ou responsables établissements

| Nom établissement | Commune | Environnement du quartier | Trafic de proximité |
|---------------------------------|------------------------|--|---------------------|
| École maternelle Louis Prot | Longueau | Zone urbaine | Peu de trafic |
| École élémentaire André Mille | Longueau | Zone urbaine (place publique) | Peu de trafic |
| Collège Joliot Curie | Longueau | Zone urbaine | Peu de trafic |
| Collège Amiral Lejeune | Amiens | Zone urbaine | Trafic important |
| École maternelle Saint-Pierre | Amiens | Zone urbaine | Trafic important |
| Collège Edouard Lucas | Amiens | Quartier enclavé (impasse) | Peu de trafic |
| Lycée Louis Thuillier | Amiens | Zone urbaine | Trafic important |
| Collège Jean Fernel | Clermont | En sortie de ville dans une zone pavillonnaire | Peu de trafic |
| Lycée Félix Faure | Beauvais | Zone urbaine | Trafic important |
| Collège Les Fontainettes | Saint-Aubin-en-Bray | Zone rurale | Peu de trafic |
| Lycée Pierre d'Ailly | Compiègne | Zone résidentielle | Trafic important |
| Maison familiale et rurale | Songeon | Zone rurale Centre bourg | Trafic important |
| École Ferdinand Buisson | Beauvais | Zone urbaine | Peu de trafic |
| École maternelle | Bulles | Zone rurale | Peu de trafic |
| École primaire | Bulles | Zone rurale | Peu de trafic |
| Collège Louise Michel | Saint-Just-en-Chaussée | Zone périurbaine | Peut de trafic |
| Lycée privé Robert Schuman | Chauny | En campagne | Trafic important |
| École élémentaire Pierre Vienot | Clermont | Zone urbaine | Trafic important |

Illustration 5 : Environnement des établissements scolaires

La visibilité des actions des PDJ et la communication auprès des parents d'élèves, enseignants et élèves passe à l'heure actuelle, par les réseaux internet. Pour analyser la diffusion de ces démarches auprès du grand public, un premier travail exploratoire a été mené sur internet pour savoir comment les établissements scolaires communiquent sur les PDJ mis en place et s'ils utilisent internet pour communiquer. Ce premier travail a permis de constater que tous les établissements scolaires ne disposent pas d'un site internet :

- 12 établissements sur les 32 établissements engagés dans la démarche PDJ n'ont pas de site internet,
- 11 établissements sur les 18 établissements évalués n'ont pas de site internet.

Si les collèges et les lycées sont généralement équipés d'un site internet, les écoles communiquent rarement par ce biais.

Les sites existants n'ont pas mobilisé cet espace pour communiquer sur leurs projets d'établissement : 3 établissements seulement communiquent sur la démarche de PDJ via leur site internet.

En général, l'information trouvée sur internet relève d'une communication à caractère évènementiel de l'ordre de l'agenda autour d'actions ponctuelles et datées. Les événements locaux sont relatés et permettent d'informer les parents et autres usagers de l'établissement pour leur permettre de participer. En revanche, les sites internet sont peu utilisés pour une

communication plus institutionnelle autour du projet qui s'inscrirait davantage dans la durée sans que rendez-vous soit donné aux parents, à une date précise. Par exemple, les enquêtes menées dans le cadre des diagnostics des PDJ relèvent d'une démarche de projet davantage que d'une logique événementielle : elles n'apparaissent pas sur le site internet des établissements et leurs résultats ne sont pas valorisés.

Le fait de ne pas communiquer sur la démarche et ses résultats limite la mémoire « à l'instant » où le PDJ est mené et restreint sa diffusion, aux personnes qui y ont participé.

Pourtant, ces résultats et surtout les actions mises en œuvre pourraient être relayées sans difficulté sur d'autres sites internet, notamment aux centrales de mobilité (ex : Oise mobilité, etc.). Un élève, un enseignant ou un parent d'élève pourrait trouver les informations relatives aux déplacements vers un établissement scolaire par le biais d'une centrale de mobilité qui communique plus globalement, sur l'offre de transport mais dont la clé d'entrée est la mobilité et le déplacement.

La lisibilité des projets autour des déplacements deviendrait alors plus cohérente : l'utilisateur pourrait entrer par la thématique « activité » (ex : PDJ) ou par la thématique « offre de transport » en fonction de son besoin d'information sur le déplacement à effectuer.

Extrait d'entretien auprès d'un établissement scolaire : « On aurait bien aimé communiquer sur la mise en place de notre PDJ, mais la personne qui gérait le site n'avait pas les compétences nécessaires ... et au final rien n'a été fait. »

Suite à ce travail d'investigation sur internet, une enquête par entretien, par téléphone ou en face à face, a été menée auprès d'une trentaine de personnes :

- représentants d'associations impliqués dans les PDJ,
- responsables des établissements scolaires et/ou des chefs de projets des PDJ,
- représentants des collectivités locales des communes d'implantation.

Les parties suivantes portent sur les enseignements tirés de cette enquête qualitative auprès des acteurs interrogés.

2 Une dynamique de projet constructive mais qui repose sur l'investissement de personnes volontaires

2.1 Des expérimentations menées « à une époque »

Un premier bilan avait été réalisé trois ans après la mise en place des premiers PDJ, auprès des pilotes associatifs et référents des établissements scolaires afin d'évaluer les démarches et les actions mises en place.

En 2011, il s'agit de démarches jugées « anciennes » par les acteurs interrogés. Elles reposent souvent sur la mémoire d'un seul individu et non pas sur l'institution. Une des premières difficultés a été pour le CETE Nord - Picardie de retrouver l'ensemble des associations qui ont accompagné les établissements scolaires. En effet, depuis 2004, certaines associations ont

disparu d'autres ont abandonné la thématique des plans de déplacements après le départ du référent associatif. Par le seul biais des pilotes associatifs, tous les établissements n'ont pas pu être évalués.

Enseignements et pistes pour l'action

Des expérimentations menées « à une époque » mais qui n'ont pas fait l'objet d'une diffusion ni d'une véritable capitalisation (**perte progressive de l'investissement**).

Une idée pour pérenniser ces démarches : une base-ressources, un observatoire des PDJ piloté dans le cadre de l'ORT. Cette base pourrait alimenter d'autres acteurs (ex : centrale de mobilité de l'Oise, Centre de Documentation sur le Développement Durable, etc.).

2.2 Le milieu associatif, moteur des expérimentations

Le milieu associatif se prête bien aux expérimentations. Parmi les associations impliquées dans les premiers PDJ, la plupart étaient des associations dont l'objet était de promouvoir l'usage du vélo. De fait, les actions menées autour du vélo ont été très présentes dans les PDJ pionniers.

Le savoir-faire associatif est adapté à une phase où « on lance des idées », on promeut des initiatives. Mais il trouve vite ses limites si l'action associative n'est pas consolidée par d'autres acteurs institutionnels dont le savoir-faire est de capitaliser les expériences, de diffuser les enseignements, d'évaluer les pratiques, etc. Ce passage de relais a été effectué sous l'angle du suivi et des bilans successifs. En revanche, la diffusion des idées, des pratiques et des exemples a été peu relayée. De fait, il est difficile, pour les associations, de « retrouver » les diagnostics réalisés, leurs résultats et les plans d'actions réalisés dans le cadre des PDJ. Les actions ont été menées sans formalisme particulier, au risque de perdre la mémoire et la richesse des actions menées.

2.3 Les établissements scolaires, impliqués le temps d'un projet

De manière générale, le niveau de motivation des différents référents au sein des établissements scolaires a été jugé très bon. Les référents se sont fortement impliqués dans le projet, ils ont participé activement à la réussite de celui-ci.

En 2011, au sein de ces mêmes établissements, seuls 4 référents et 2 responsables sont encore présents. Les entretiens menés auprès des établissements scolaires évalués montrent un renouvellement important, tant au niveau des professeurs que des responsables. Ils mettent également en évidence l'absence de capitalisation de la démarche. Lors du départ des principaux acteurs du PDJ, l'information n'est pas relayée et le nouveau responsable n'est pas informé de la démarche. L'établissement scolaire n'a pas en sa possession les données recueillies lors des enquêtes de mobilité ni les diagnostics réalisés. Il n'est pas au courant des actions mises en place lors du PDJ.

2.4 Les collectivités locales, une implication ponctuelle.

Dans la plupart des PDJ initiés auprès des établissements scolaires, la collectivité locale a été associée, soit dès le début du projet, soit en cours de projet ou lors de l'élaboration du plan d'actions.

Pourtant, lors des différents contacts pris en 2011, le CETE Nord Picardie a pu constater une méconnaissance quasi totale des démarches de PDJ auprès des collectivités locales. En effet, les services d'accueil ne sont pas au courant des PDJ et ont, de ce fait, des difficultés à orienter l'interlocuteur vers le service compétent.

Les services potentiellement intéressés par les PDJ (développement durable, éducation/jeunesses, voirie...) ne sont pas toujours au courant de l'existence de ces démarches. Le renouvellement des personnels apparaît là-aussi, comme un facteur important de perte et de défaut de transmission : des référents sont partis et les personnes qui leur ont succédé n'ont pas repris les missions relatives aux PDJ. Ce constat montre que les PDJ sont considérés comme des actions ponctuelles menées à un moment donné, et non comme des démarches traduites de manière institutionnelle dans les fiches de poste.

Jusqu'en 2008, l'ADEME et la Région Picardie, ont assuré le financement de l'intégralité des démarches de PDJ. Par la suite, et malgré une incitation du FREMEDE (Fonds Régional pour l'Environnement, la Maîtrise de l'Energie, des Déchets et Ecofilères) sur le pilotage des PDJ à hauteur de 70%, les collectivités n'ont pas pris le relais qui était attendu.

Les entretiens réalisés auprès des collectivités locales ont permis de relancer une dynamique autour du PDJ. Alors que pour certaines collectivités, les enjeux n'étaient à l'époque pas si évidents, pour d'autres au contraire, le PDJ s'inscrit ou pourrait s'inscrire dans le cadre de l'Agenda 21 des collectivités et permet d'alimenter des réflexions, de porter des projets d'aménagement auprès de la commune et/ou de l'intercommunalité.

Enseignements et pistes pour l'action

Pour promouvoir une culture du management de la mobilité dans les établissements scolaires, il est nécessaire de structurer un réseau-métier des référents PDJ au sein des collectivités locales d'une part, et des établissements scolaires (ou à l'échelle de plusieurs établissements scolaires), d'autre part. Ces métiers sont proches des chefs de projet PDE. Des rapprochements peuvent être effectués pour promouvoir ces démarches de manière cohérente et conjointe.

Une analyse du métier PDJ/PDE permettrait de décliner dans les fiches de poste, le rôle et les compétences attendus des chefs de projet « management de la mobilité ».

2.5 Synthèse des entretiens auprès des différents acteurs par rapport à la démarche de projet du Plan de Déplacement de Jeunes

Un des principaux enseignements issus des entretiens est le rôle qu'ont joué les PDJ comme vecteurs de gouvernance locale et de citoyenneté autour de la question des déplacements.

- **Outil de gouvernance**

Les PDJ ont souvent permis de créer une occasion de collaboration et de discussion entre le milieu scolaire, les communes et les autorités organisatrices de transports sur des sujets qu'ils n'avaient pas l'habitude de traiter ensemble.

Un PDJ a également permis de faire se rencontrer des élèves du primaire et du secondaire dans le cadre d'un projet commun, les élèves du collège ayant réalisé le diagnostic pour l'ensemble des établissements d'un même quartier.

- **Outil de citoyenneté**

L'investissement des enseignants mais également, des élèves a souvent été important. Il leur a permis de prendre part à la vie du quartier, de comprendre son fonctionnement et de faire des propositions aux décideurs publics. De ce point de vue, le PDJ a constitué un premier acte pour contribuer à la citoyenneté du quartier en étant force de proposition, comprendre le jeu des acteurs et leurs rôles respectifs.

| |
|---|
| <p>Enseignements et pistes pour l'action</p> <p>Une fiche de cas pourrait permettre de mettre en évidence les gains procurés par une démarche de PDJ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'apprentissage de la citoyenneté par les élèves, - les apports en termes de gouvernance locale. |
|---|

Les tableaux suivants récapitulent les points forts et les limites perçues par :

- les associations,
- les établissements,
- les collectivités locales.

2.5.1 Le point de vue des associations

| Enjeux / Leviers | Freins |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'actions, - sensibilisation et participation de toute une population (élèves, parents d'élèves, enseignants, ...) à la mobilité, aux enjeux du développement durable, - dynamique créée auprès des parents d'élèves qui a débouché sur la création d'une association « environnement », - rôle de la mairie dans la mise en place du Pédibus® et dans la communication des modes doux, - convivialité autour d'un projet, - méthodologie intéressante et innovante que l'on ne retrouve pas dans tous les projets, - participation des enfants en tant qu'acteurs du projet, - travail réalisé en amont avec les enseignants, - implication et motivation de tous les acteurs, - projet porté par le département avec | <ul style="list-style-type: none"> - non-implication responsable établissement scolaire - lenteur/manque de volonté de la collectivité locale à réagir, - attentisme des parents, - conflits existants entre parents, problèmes internes qui prennent le dessus sur le comportement - une accroche de toute l'école et pas uniquement d'une ou deux personnes sinon le projet s'essouffle, - recrutement de parents volontaires, - réussir à convaincre dans le temps, - le lien avec la collectivité n'est pas toujours fait, - difficulté à motiver les différents acteurs, - association financée sur 2 ans, durée trop courte pour assurer la pérennisation, sentiment d'insatisfaction |

| | |
|--|--|
| différents partenaires | |
| <i>Extrait d'entretien</i> <i>L'association a d'abord été financée pendant 1 an puis 2 ans afin d'accompagner également les 2 autres établissements scolaires présents sur la commune. Ce délai est trop court et ne permet pas d'avoir un retour sur les actions mises en place et la pérennisation du projet.</i> | |

2.5.2 Le point de vue de l'établissement scolaire

| Enjeux / Leviers | Freins |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - sécurité assurée pour les enfants, - moins de circulation devant l'établissement, - permet aux enfants de venir à pied à l'école (santé), - réflexion de la part des élèves et des adultes, - permet de favoriser le côté « écolo » et citoyen dans l'approche de l'établissement, - démarche citoyenne. | <ul style="list-style-type: none"> - difficultés à mobiliser les parents, - difficultés à trouver des personnes volontaires pour encadrer un groupe et faire respecter les règles au sein de ce groupe, - le fait que ça bouge le jour de l'action et que le lendemain tout s'arrête, - difficulté dès que l'on touche à des comportements individuels, - quand le référent quitte l'établissement, personne ne prend le relais, pas de référence à une approche relais, - logistique du projet trop lourde, - des outils proposés par les associations, par le conseil général, mais rien n'est vraiment formalisé. Souhait d'avoir une harmonisation des outils ce qui faciliterait la rédaction, l'inscription dans l'agenda scolaire, ... - sentiment de frustration de ne pas voir les actions se réaliser |

2.5.3 Le point de vue de la collectivité locale

| Enjeux / Leviers | Freins |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - enclencher des démarches de report modal en jumelant les déplacements Domicile/Travail avec les déplacements Domicile/Ecole, - favoriser les modes doux et les transports collectifs en offrant un réseau efficace, - démarche menée en lien avec les actions de sensibilisation (déchets, eau, ...) dans le cadre du dispositif d'éducation au développement durable, - réduire le nombre de véhicules aux heures des écoles, - préserver l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, - éduquer les enfants à la sécurité routière, - maintenir un lien intergénérationnel dans la | <ul style="list-style-type: none"> - regret de ne pas avoir été associé à la démarche, - difficile de faire changer les comportements, - non-implication des parents, - souci de pouvoir présenter les différentes actions auprès des partenaires actuels et à venir pour une prise de conscience de toute la collectivité locale sur la problématique des déplacements en ville, - pas toujours le budget nécessaire pour réaliser des travaux d'aménagement de voirie, |

| Enjeux / Leviers | Freins |
|---|--------|
| commune, - diminuer le risque d'accident, - faire adhérer les autres établissements scolaires de la ville, - inscription du projet dans l'Agenda 21 des collectivités, - développement d'organisations entre élèves pour venir à pied, - permet de faire évoluer la réflexion sur le développement de pistes cyclables et de les porter auprès des autres communes, de l'intercommunalité (continuité des itinéraires cyclables entre communes), - lien entre le PDJ et la création d'une centrale de mobilité, - permet le désenclavement de quartiers mal desservis par les transports en communs, - apprendre aux enfants à circuler dans la ville, - sécuriser les abords des établissements scolaires, - crée une dynamique de quartier auprès des habitants | |
| <i>Extrait d'entretien</i> <i>Le PDJ est une démarche éducative transversale qui est le fruit d'une réflexion collective et concertée.</i> | |

3 Les actions menées dans le cadre des PDJ

Les démarches de PDJ évaluées dans le cadre de cette étude, ont l'avantage d'avoir suivi des méthodes d'élaboration comparables dans la manière de manager le projet. En effet, les PDJ ont été menés comme une véritable démarche de projet. Des outils méthodologiques adaptés en fonction de la cible ont été conçus pour les élus et techniciens des communes, les chefs d'établissements scolaires, les parents d'élèves, les élèves et les enseignants.

Le conseil régional et l'ADEME Picardie ont confié à un cabinet de conseil en mobilité durable la mise en place d'un réseau organisé d'acteurs, engagés autour de groupe de jeunes. Une formation-action en 2004-2005 et 2005-2006 a permis à 12 personnes d'associations picardes d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté d'acquérir la méthodologie pour piloter des plans de déplacements de jeunes. Ces pilotes ont en charge la coordination des établissements scolaires et périscolaires autour du projet de PDJ. Les pilotes associatifs ont accompagné les référents des établissements scolaires durant les différentes étapes à partir des outils PDJ mis en place.

| Pilote associatif | Type établissement | Nom établissement | Commune | Département |
|--|--|---------------------------------|------------------------|-------------|
| Vélo Service | École maternelle | École maternelle Louis Prot | Longueau | Somme |
| | École élémentaire | École élémentaire André Mille | Longueau | Somme |
| | Collège | Collège Joliot Curie | Longueau | Somme |
| | Collège | Collège Amiral Lejeune | Amiens | Somme |
| En savoir plus | Collège | Collège Edouard Lucas | Amiens | Somme |
| | Lycée | Lycée Louis Thuillier | Amiens | Somme |
| ALEP 60 | Collège | Collège Jean Fernel | Clermont | Oise |
| | Lycée | Lycée Félix Faure | Beauvais | Oise |
| Corrélation | Collège | Collège Les Fontainettes | Saint-Aubin-en-Bray | Oise |
| | Établissement privé d'enseignement professionnel | Maison familiale et rurale | Songons | Oise |
| Les ateliers de la Bergerette | École élémentaire | École Ferdinand Buisson | Beauvais | Oise |
| Format Nature | Lycée général | Lycée Pierre d'Ailly | Compiègne | Oise |
| Recyclerie du Plateau Picard | École maternelle | École maternelle | Bulles | Oise |
| | École primaire | École primaire | Bulles | Oise |
| | Collège | Collège Louise Michel | Saint-Just-en-Chaussée | Oise |
| CPIE de l'Aisne | Lycée privé | Lycée privé Robert Schuman | Chauny | Aisne |
| Mairie de Clermont (pédibus) | École élémentaire | École élémentaire Pierre Vienot | Clermont | Oise |
| Comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens (Carapatte) | École maternelle publique | École maternelle Saint-Pierre | Amiens | Somme |

Illustration 6 : Répartition des établissements scolaires auprès des pilotes associatifs

3.1 Des actions préalables de sensibilisation/communication

Des réunions de préparation ont été organisées auprès des différents acteurs/partenaires (enseignants, non-enseignants, élèves, parents d'élèves, collectivités locales, ...) afin d'impliquer la plus grande partie d'entre eux dans la mise en place du PDJ. Des affiches et expositions sur le développement durable ont été mises à disposition des établissements, certains les ont utilisés, d'autres au contraire ont préféré impliquer davantage les élèves dans la création d'affiches. Des ateliers terrains, sorties vélos, tenues de stand ont également eu lieu notamment dans le cadre des semaines de la mobilité et du développement durable.

3.2 Le diagnostic mobilité/accessibilité, une action à part entière

Le diagnostic a porté sur les pratiques de déplacements des élèves et sur l'accessibilité de l'établissement scolaire. Le questionnaire « mobilité » réalisé la plupart du temps par les

élèves, a permis de connaître les habitudes de transports des élèves ainsi que leur lieu de résidence. L'enquête terrain a été l'occasion de prendre en compte l'accessibilité tous modes de l'établissement. Selon le niveau d'enseignement (1^{er} ou second degré), le diagnostic a été réalisé de façon pédagogique voire ludique. Par exemple, la cartographie du lieu de résidence des élèves a été faite sur support informatique dans des lycées, en maternelle ce sont les enfants qui sont venus coller des gommettes à l'endroit où ils résidaient. Le PDJ est une démarche adaptée à l'ensemble des niveaux d'enseignement. L'analyse de ces différentes données a permis de déboucher sur un plan d'actions.

Enseignements et pistes d'actions

La dynamique de PDJ a été particulièrement mobilisatrice à l'occasion de l'élaboration des diagnostics de mobilité. Pourtant, aucune démarche n'a été formalisée : il est difficile d'obtenir les productions menées à cette occasion.

Une fiche de cas pourrait être menée pour présenter les différentes méthodes et outils élaborés pour mener le diagnostic et diffuser les résultats obtenus.

Cette fiche nécessite au préalable, que les acteurs mettent à disposition, l'ensemble des éléments recueillis à cette époque, pour une mise en forme collective.

3.3 Des actions menées ponctuellement mais non formalisées dans un plan d'actions

Sur la base du diagnostic, des actions concrètes ont été établies par chaque établissement. Mais ces actions ont été menées de manière informelle, aucun plan d'actions n'a été formalisé en tant que tel. Il est difficile quelques années plus tard, de savoir ce qui était prévu à l'origine et ce qui a finalement, été réalisé.

Les pilotes associatifs ont accompagné les établissements scolaires pendant un à deux ans. Au-delà de la mise en place du PDJ, son action devait perdurer au gré de chaque rentrée scolaire. Il s'agit de la difficulté principale : la démarche est portée par des individus volontaires et s'essouffle rapidement au fur et à mesure des départs (élèves, enseignants...) et de la succession des années scolaires.

Parmi les actions menées par les PDJ enquêtés :

Information

- réalisation de plaquettes, d'affiches,
- information de la démarche dans le journal interne de l'établissement, de la commune,
- création d'un journal éco-mobilité,
- alimentation du site internet de l'établissement,
- création d'un atelier « environnement »
- plaquette information concernant les horaires bus remise avant la rentrée scolaire,
- affichage régulier dans l'établissement, information dans la presse, fiches d'information avancement du PDJ,
- ateliers vélos,

Formation

- pratique du vélo,
- qualité de l'air,
- ateliers réparation vélos,

Organisation

- covoiturage : mise en relation des élèves et parents d'élèves en communiquant, après accord, les adresses des familles, création site covoiturage,
- réorganisation de la dépose- minute,
- mise à disposition gratuite de vélos pour les étudiants,
- création de lignes Pédibus®,

Aménagements à l'intérieur de l'établissement

- création de garage à vélos en intégrant la gestion des flux,
- création de casiers mis à disposition pour permettre aux élèves de laisser leurs affaires et faciliter ainsi la marche à pied.

Aménagements à l'extérieur de l'établissement

- sécurisation des traversées aux abords des établissements (passage piétons, zone 30 km/h, etc.),
- aménagement d'un double-sens cyclable,
- création de pistes cyclables,
- allongement durée feux tricolores
- modification de l'éclairage public,

3.4 Un système d'acteurs fragile, peu pérenne dans le temps

Six ans après le lancement des premiers PDJ en région Picardie, la plupart des référents établissements scolaires et/ou collectivités locales ne sont plus présents (mutation, retraite, changement d'affectation, etc.). L'évaluation des différents acteurs a été réalisée principalement sur la base des entretiens auprès des pilotes associatifs.

3.4.1 Acteurs internes et référents des établissements scolaires

Dans la plupart des établissements de second degré, le référent est un professeur. Dans le 1^{er} degré, le référent est généralement le directeur de l'école. Leur profil est spécifique cependant : il s'agit souvent d'individus sensibilisés et convaincus par les démarches de développement durable, leur implication dans un PDJ part alors d'une motivation personnelle. Dans certains cas, le PDJ a été confié (parfois imposé) à un professeur sur le critère de la matière qu'il enseigne (SVT, instruction civique...) mais la motivation à intégrer un élément supplémentaire dans le programme peut alors, être faible.

Généralement, le temps nécessaire pour la réalisation du PDJ est intégré dans le cadre des cours et/ou pris sur le temps personnel des référents. Seuls, trois établissements ont dégagé un temps spécifique pour mener à bien le projet. Mais aucun établissement n'a recruté une personne à l'occasion du PDJ. Au travers des entretiens, on se rend compte que le PDJ est perçu par les référents comme un projet constructif et fédérateur mais qu'il est malgré tout vécu comme une charge de travail supplémentaire assez lourde à gérer si l'on veut s'investir totalement.

Dans ce contexte, la motivation personnelle du référent joue un rôle prépondérant dans la réussite du PDJ. Mais il s'agit également de la principale faiblesse d'un dispositif qui repose essentiellement sur la bonne volonté des individus.

Extrait d'entretien : « La démarche de PDJ n'est pas facile à pérenniser. Au début c'est l'effervescence ... on réalise des sondages auprès des élèves et parents d'élèves, on exploite les résultats. Ensuite on propose des actions pour essayer de changer les habitudes du type journées sans voiture. On ne peut pas refaire sans arrêt des enquêtes ... c'est trop lourd à gérer, manque de temps ... pris sur les heures de cours aussi bien pour les professeurs que pour les élèves. Le projet finit par s'essouffler. »

Extrait d'entretien : « Ça aurait pu être un projet d'établissement si le projet de PDJ avait été amené bien avant sa réalisation. Le projet a été donné en fonction de mon profil, sans avoir été programmé. Le projet a été mené avec beaucoup de stress, surcharge de travail et sans l'aide de la direction de l'établissement.

Le PDJ serait peut-être encore d'actualité s'il avait été intégré au programme avec l'appui de la direction et non comme une surcharge de travail.

Les référents se sentent souvent seuls au sein de l'établissement pour mener la démarche dans sa globalité. Ils éprouvent des difficultés à impliquer les chefs d'établissement et professeurs qui ne saisissent pas toujours les enjeux d'un PDJ. Le manque de temps est également évoqué, les programmes scolaires sont chargés et le fait qu'une année scolaire s'étale sur 2 années civiles ne facilite pas non plus la mise en place du projet.

Généralement, d'autres professeurs viennent compléter l'équipe-projet du PDJ en répondant favorablement aux sollicitations des référents lors de la mise en place d'actions type ateliers vélos ou sortie terrain. Certains ont décidé de décliner la problématique des déplacements dans leurs disciplines (mathématiques, français, SVT, etc.) au moment du diagnostic. L'implication des autres professeurs reste ponctuelle, elle ne s'inscrit pas tout au long du projet. Certains enseignants peuvent freiner la dynamique en refusant d'accorder du temps en classe aux élèves pour renseigner l'enquête de mobilité portée par le référent.

Extrait d'entretien : « Au sein de l'établissement, une démarche de PDJ ne peut se faire sans la participation active de tous, des enseignants comme des élèves ... le projet doit être porté par l'institution. »

Le PDJ est un projet qui mobilise les élèves, crée une dynamique. Ils sont acteurs du projet et participent activement à chaque étape de la démarche. Le PDJ est vécu également comme un moment de convivialité qu'ils partagent entre eux, notamment dans l'organisation d'actions (covoiturage, se rendre à pied au collège à plusieurs, ...). C'est aussi l'occasion pour les élèves d'être associés au comité de pilotage et de participer aux réflexions, ce qui a pour effet une meilleure appropriation du projet. Lorsque la démarche se poursuit sur plusieurs années, il permet à certains, selon le niveau d'enseignement dans lequel ils se trouvent (élèves de 6^{ème}, 5^{ème} ...) de constater ou de mesurer la mise en place d'actions.

Par contre, même constat que pour les professeurs et référents, le PDJ peut être vécu comme une charge de travail supplémentaire et pas toujours mené à un moment opportun de la scolarité (épreuves anticipées, examen, etc.)

Extrait d'entretien : « Des élèves qui sont pris au sérieux, considérés comme des grands ».

Extrait d'entretien : « La première année, le PDJ a été mené avec mes élèves de 2nde. La deuxième année, ce sont les mêmes élèves, cette fois élèves de 1^{ère} qui ont contribué à la poursuite du projet. L'année suivante était l'année du BAC, je n'ai pas souhaité les associer à nouveau, petit à petit le PDJ s'est essoufflé... »

3.4.2 Acteurs externes à l'établissement scolaire

Les collectivités locales jouent un rôle majeur puisqu'elles sont compétentes pour faire évoluer l'offre de transport et les aménagements liés à la circulation. Lorsqu'elles sont associées en amont, dès le démarrage du projet, elles apportent un soutien financier, technique et informatif. En particulier, la participation de la mairie est très précieuse pour relayer l'information, mener des projets, mettre en relation des acteurs, etc.

Dans quelques cas, des PDJ ont été initiés par une collectivité locale au titre de sa politique d'aménagement du territoire. Mais ils restent des cas exceptionnels.

La plupart des communes se sont investies comme partenaires dans l'accompagnement des PDJ, pendant la période d'expérimentation entre 2005 et 2009. Elles ont souvent joué le rôle de facilitateur. Mais elles n'ont pas repris ces initiatives pour en faire une évaluation ni les promouvoir dans l'optique d'incitation et de démultiplication de la démarche sur l'ensemble des établissements scolaires présents sur leur territoire.

En revanche, pour les PDJ les plus récents (depuis 2010), une nouvelle génération de PDJ est davantage appropriée par la collectivité locale, comme contribuant à une politique menée au titre du développement durable ou des déplacements de la commune. Dans ce cas, la commune n'est plus seulement partenaire, elle trouve un intérêt direct à participer à ces démarches pour promouvoir et adapter son action en matière d'aménagement ou d'offre de transport. L'inscription des PDJ trouve sa place par exemple, dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune.

Le parallèle avec les démarches de PDE dans les entreprises est progressivement fait, permettant aux PDJ de trouver leur place également, dans les actions du management de la mobilité initiée par une collectivité locale.

Extraits d'entretien

« En milieu scolaire, on retrouve les mêmes problématiques liées aux déplacements pour les 2 structures hospitalières (CHI et hôpital) qui génèrent des bouchons aux entrées et sorties de ville aux heures de pointe ».

Le Conseil général de la Somme a lancé en 2010 un appel à projets pour inciter d'autres établissements scolaires à initier un PDJ. Cet appel à projets s'inscrit dans la politique environnementale du conseil général et vise en particulier, à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour certaines collectivités, l'enjeu de se lancer dans une démarche de PDJ a été de pallier l'isolation relative de certains quartiers mal desservis par les transports en commun (ramassage scolaire) par rapport à d'autres mieux desservis. Pour d'autres, l'enjeu a été de

mener des actions de sensibilisation en matière de déchets, eau, etc. dans le cadre du dispositif d'éducation au développement durable ainsi que d'autres actions autour de la consommation, de la santé et des déplacements.

Outre l'investissement des collectivités locales, le succès d'un plan de déplacements de jeunes dépend aussi de l'implication d'un grand nombre de partenaires. La mise en place d'un comité de pilotage du PDJ peut permettre de rassembler autour de la table, des acteurs qui ont rarement l'occasion de se rencontrer et/ou de débattre du sujet de l'accessibilité des établissements scolaires.

Dans les PDJ étudiés, ont été associés divers partenaires:

- les exploitant des réseaux de transports urbains (AMETIS Amiens, Trans'bus à Beauvais, etc.),
- la police municipale et la gendarmerie dans le cadre d'actions de sécurité routière,
- différents partenaires associatifs (ATMO Picardie, Véloxygène, etc.) qui travaillent dans le champ de l'éducation à l'environnement et interviennent régulièrement dans le cadre d'actions ponctuelles. Ils apportent une aide méthodologique, technique et pédagogique au projet,
- les parents d'élèves ou des associations de parents d'élèves. Dans le cas des PDJ, l'information a souvent été relayée de façon formelle lors de la rentrée scolaire, via le carnet de correspondance de l'élève, par voie d'affichage, ou de façon informelle par « le bouche à oreille ». Les parents d'élèves sont généralement à l'origine de la mise en place d'un pédibus®,
- les habitants du quartier : le PDJ peut créer une dynamique auprès des habitants et les rendre acteurs du projet.

Enseignements et pistes d'actions

La valorisation des PDJ pourrait passer par les associations représentatives de parents d'élèves, les comités de quartier etc.

Un séminaire largement ouvert aux associations (parents d'élèves, consommateurs, riverains, etc.) pourrait permettre d'expliquer les enjeux de déplacements, les démarches de PDE et de PDJ menées en Picardie pour promouvoir le management de la mobilité via les réseaux sociaux.

3.5 Pérennisation – État des PDJ en 2011

Le tableau ci-dessous établit l'état des PDJ en 2011. Depuis la mise en place des premiers PDJ en 2004-2005, le renouvellement est important tant au niveau des référents (professeurs) que des responsables d'établissements. En effet, sur les 18 établissements évalués, 4 référents et 2 responsables sont encore présents en 2011. Il n'y a pas eu de passage de relais entre les référents, ces derniers étant pour la plupart du temps déjà en poste et au courant de la démarche.

Parmi les nouveaux responsables d'établissements, 8 sont au courant qu'un PDJ a été mené au sein de l'établissement mais pratiquement aucun n'a relancé la démarche.

Sur la base des entretiens menés auprès des pilotes associatifs et/ou responsables des établissements

| Établissement | Année scolaire de démarrage | Type de référent | Présence du référent en 2011 | Autre référent | Présence du responsable d'établissement en 2011 | Au courant de la démarche au sein de l'établissement | Actualité PDJ |
|--|-----------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------|---|--|------------------------------|
| Collège Louise Michel (Saint-Just-en-Chaussée) | 2004-2005 | CPE et professeur | Non | Non | Non | Non | Non |
| Ecole élémentaire Pierre Vienot (CELRMONT) | 2005-2006 | / | / | / | Non | Oui | Pédibus géré par les parents |
| Collège Amiral Lejeune (Amiens) | 2006-2007 | Professeur | Non | Non | Non | Non | Non |
| Lycée Louis Thuillier (Amiens) | 2006-2007 | Professeur | Non | Oui | Oui | Oui | Non |
| Collège Joliot Curie (Longueau) | 2006-2007 | Professeur | Non | Non | Non | Non | Non |
| École élémentaire Ferdinand Buisson (Beauvais) | 2006-2007 | Directeur et institutrice | Non | Non | Non | Non | Non |
| Maison familiale et rurale (Songeons) | 2006-2007 | Professeur | Oui | | Non | Oui | Non |
| Collège les Fontainettes (Saint-Aubin-en-Bray) | 2006-2007 | Professeur | Non | Non | Non | Non | Non |
| Lycée Félix Faure (Beauvais) | 2006-2007 | Professeur | Non | Non | Non | Non | Non |

| Établissement | Année scolaire de démarrage | Type de référent | Présence du référent en 2011 | Autre référent | Présence du responsable d'établissement en 2011 | Au courant de la démarche au sein de l'établissement | Actualité PDJ |
|--|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|----------------|---|--|--|
| Lycée Pierre d'Ailly (Compiègne) | 2006-2007 | Professeur | Non | Oui | Non | Oui | En suspens. Pérennisation de l'action journée sans voiture |
| École maternelle (Bulles) | 2006-2007 | Directrice et institutrice | Non | Non | Non | Oui | En suspens. Action pédibus gérée par les parents |
| École primaire (Bulles) | 2006-2007 | Directrice et institutrice | Non | Non | Non | Oui | En suspens. Action pédibus gérée par les parents |
| Lycée privé Robert Schuman (Chauny) | 2006-2007 | Professeur | Oui | | Non | Oui | Oui |
| École élémentaire André Mille (Longueau) | 2007-2008 | Directeur | Non | Non | Non | Oui | Non |
| École maternelle Louis Prot (Longueau) | 2007-2008 | Institutrice | Oui | | Non | Oui | Non |
| Collège Édouard Lucas (Amiens) | 2010-2011 | Directeur SEGPA | Non | Oui | Non | Oui | En cours |
| Collège Jean Fernel (Clermont) | 2010-2011 | Professeur | Oui | | Oui | / | En cours |
| École maternelle Saint-Pierre (Amiens) | 2010-2011 | Parents du carapatte | | | | / | Carapatte géré par le comité de quartier |

Illustration 7 : État des Plans de Déplacements des Jeunes en 2011

Sur la base des entretiens réalisés auprès des responsables d'établissement et/ou référents, les raisons évoquées pour l'arrêt de PDJ ont été :

Pour les PDJ :

- ne sont pas au courant qu'un PDJ avait été mené dans leur établissement, leur prédécesseur ne l'a jamais évoqué,
- pas de référent pour reprendre le projet,
- l'école va fermer, regroupement scolaire,
- la continuité du projet dépend également de la commune qui ne s'est pas investie.

Pour les actions Pédibus® :

- un problème de coordination entre les parents,
- problème d'assurance des accompagnateurs,
- personne n'a repris l'action,
- problème de conflits entre les parents,
- nombre insuffisant de parents.

Les Pédibus® sont gérés principalement par les parents ou comité de quartier, l'établissement scolaire n'intervient pas dans ce type d'action. La continuité ou le redémarrage de l'action dépend surtout de la motivation et de l'implication des parents.

3.6 Modalités du projet et partenariat

A l'origine, les établissements étaient volontaires : *quels ont été les éléments déclencheurs ? Pourquoi ces établissements se sont-ils positionnés pour être établissement-pilote ?*

3.6.1 Culture de l'établissement en matière de développement durable propice à une réflexion sur les déplacements ?

Les établissements volontaires se sont pour la plupart, inscrits dans la politique pédagogique recommandée par le ministère de l'éducation nationale sur le développement durable. Sur les 18 établissements enquêtés, 12 établissements mènent des actions environnementales, sur le thème de l'alimentation, de la gestion des déchets, de la santé, de l'eau, de la citoyenneté.

«L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout le long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.» (circulaire MEN n°2004-110 du 8 juillet 2004)

Extrait d'entretien :

« Notre établissement mène depuis des années des démarches de développement durable. Des projets ont été menés sur différents thèmes :

- l'alimentation (jardin BIO, jardin aromatique, voyage d'étude en Aubrac).*
- la gestion des déchets (pavillon de compostage),*
- les énergies renouvelables (pose d'une éolienne).*

Nous avons participé également au tournage d'un film sur le développement durable... »

Parmi ces 12 établissements, 7 avaient au moment de l'expérimentation, inscrit le PDJ dans leur démarche d'agenda 21 scolaire (projet EDD). Mais en 2011, les PDJ n'apparaissent plus dans les agendas 21 actuels.

En revanche, trois collectivités enquêtées ont inscrit les PDJ dans leurs propres démarches d'agendas 21.

Enseignements et pistes pour l'action

Dès l'enseignement primaire, il est proposé un apprentissage sur les cycles de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, etc. mais la problématique des déplacements et de la mobilité n'est pas enseignée.

La diffusion des supports pédagogiques élaborés entre autres par Mobility+ pourrait être à nouveau, activée pour permettre aux enseignants de prendre la thématique des déplacements comme support d'enseignement de leur discipline. Une action pourrait être menée dans ce sens avec le rectorat.

3.6.2 Les éléments déclencheurs

Chaque PDJ est différent car chaque établissement a son propre contexte. Parmi les éléments déclencheurs les plus souvent évoqués, se trouvent :

- la volonté d'un individu d'initier une démarche en matière de développement durable,
- un fait ponctuel déclencheur (ex : accident),
- l'accueil d'une personne à mobilité réduite (élève ou enseignant),
- une obligation (pas le choix).

Pour les associations, c'est d'abord l'envie d'agir, de « faire quelque chose » pour promouvoir l'usage des vélos ou les réflexes de développement durable davantage que la réponse à un problème. L'insécurité routière fait partie des éléments déclencheurs évoqués par les référents des établissements scolaires ou les communes. Dans d'autres cas, les référents ont accepté d'être volontaires « pour faire plaisir », à la suite d'une sollicitation de l'association. Le réseau social a joué un rôle dans le recrutement des référents.

Ce n'est qu'au cours de la discussion, sans apparaître réellement comme élément déclencheur, que la sécurisation des abords de l'établissement, les problèmes liés à la circulation, l'organisation de dépose-minute, la réduction des gaz à effet de serre ou encore l'éducation à la citoyenneté ont été cités.

Dans les écoles (maternelle, élémentaire ou primaire) où le PDJ s'est manifesté par la mise en place d'un Pédibus®, les éléments déclencheurs souvent cités sont : l'organisation du matin pour déposer les enfants à l'école et se rendre au travail, l'accompagnement des enfants en toute sécurité en réduisant les voitures aux abords des écoles.

Enseignements et pistes pour l'action

Les motivations et éléments déclencheurs d'un PDJ sont divers.

Un argumentaire pourrait être établi pour permettre aux établissements scolaires et aux collectivités locales, de disposer d'un questionnaire leur permettant de formaliser leurs problématiques et de fixer des objectifs à une démarche de PDJ.

3.6.3 La collectivité locale comme éléments déclencheurs auprès des établissements scolaires

L'élément déclencheur peut venir d'une incitation de la part d'une collectivité locale, à l'occasion d'une réflexion sur l'agenda 21, sur la sécurité routière ou sur les politiques de déplacements.

Extraits d'entretien : « Des choses avaient déjà été faites avant la mise en place du PDJ. Ce dernier a permis de les formaliser un peu plus notamment l'organisation de la dépose et la reprise des élèves sur la route départementale menant à l'établissement à des heures de passage très fréquentées »

Extraits d'entretien : « En Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), le projet éducatif et de formation s'articule avec le projet d'établissement du collège, le PDJ a été intégré en tant que tel... C'est aussi l'occasion de travailler sur la thématique des déplacements et de répondre à l'objectif qui est d'assurer la mobilité de jeunes issus d'un milieu défavorisé : faire du vélo, comment prendre le train, les transports en commun...

C'est le cas à Longueau : afin d'améliorer la sécurité des jeunes sur la commune, notamment pour les déplacements domicile/école, la ville de Longueau incite l'ensemble des établissements scolaires présents sur son territoire à mener une réflexion PDJ : 2 écoles et 1 collège ont initié leur PDJ dans cette démarche.

Un autre cas particulièrement intéressant, celui du collège Édouard Lucas à Amiens qui a répondu à l'appel à projet lancé par le Conseil Général de la Somme, en 2010. Le collège souhaitait profiter de la révision du PDU d'Amiens Métropole pour intégrer les réflexions menées à cette occasion sur les enjeux de mobilité, dans le cadre du management de l'établissement scolaire. Le collège a établi rapidement un lien entre les réflexions menées dans le cadre du PDU et l'intérêt de mener parallèlement un PDJ.

Les éléments déclencheurs peuvent être multiples :

- Un parent d'élève peut décider d'initier un Pédibus® pour améliorer la sécurité aux abords de l'école, pour des raisons environnementales, ou tout simplement parce que c'est plus pratique voire plus convivial pour les parents en termes d'organisation.
- Un établissement qui souhaite inscrire le PDJ dans un projet scolaire ou mener des actions de sensibilisation au développement durable.
- La collectivité locale, au travers des différents outils : Plan climat territorial, PDU, Agenda 21, afin de répondre aux objectifs de lutter à l'échelle de leurs territoires contre le changement climatique et de s'adapter à ses effets.

3.7 Effets induits par une réflexion PDJ, au sein de l'établissement ou à l'échelle du quartier.

L'objectif est de savoir si la réflexion, les partenariats ou les actions ont changé les comportements, les mentalités.

Pour accompagner les établissements dans la mise en place de leur PDJ, les pilotes associatifs ont été financés sur une voire deux années. Cette durée est jugée trop courte pour avoir une connaissance des actions mises en œuvre pendant l'année scolaire suivante et un retour sur leur impact. Ils regrettent pour la plupart, de ne pas savoir ce que l'établissement et/ou la commune ont fait par la suite, le type d'actions et leur portée en termes de changements de comportements.

Le renouvellement important des effectifs au sein des établissements scolaires ne permet pas non plus aux responsables d'établissement de mesurer la contribution du PDJ aux changements de pratiques, à l'évolution de l'offre de transport ou de stationnement, à l'amélioration des aménagements effectués aux abords des établissements, etc.

Dans ces conditions, les éléments recueillis dans le cadre des entretiens relèvent d'un ressenti « intuitif » à défaut d'être une évaluation objective.

3.7.1 Au niveau de l'établissement

Le PDJ a permis la sensibilisation de toute une population (élèves, parents, enseignants, etc.). Il a également permis à des élèves de participer à un projet concret, l'occasion pour eux d'être force de propositions et de participer aux débats avec les communes, les exploitants de transports en commun, etc.

La réalisation du diagnostic a procuré un temps fort de concertation entre les différents acteurs. Elle a débouché sur la mise en œuvre d'actions de natures diverses (aménagement de parkings à vélos, dissociation des flux vélos/voitures/piétons, prêt gratuit de vélo, etc.).

3.7.2 Au niveau du quartier

Le PDJ a favorisé :

- l'amélioration du cadre de vie :
 - qualité de l'air, bruit : moins de voiture aux abords des établissements,
 - espaces publics : réaménagement des cheminements piétons, création de pistes cyclables, dépose-minute organisée, amélioration de l'éclairage public,
- l'optimisation de service de transports collectifs :
 - information sur les horaires,
 - aménagement des horaires afin de permettre une cohérence entre les horaires de l'établissement et ceux du transporteur,
- la dynamique auprès des parents et habitants du quartier :
 - prise de conscience des déplacements, changement de comportement des automobilistes,
 - organisation de ligne de bus pédestres,
 - organisation de sorties vélos « en famille »,
 - moment de convivialité entre parents et élèves,
- la mutualisation d'actions avec des établissements scolaires voisins, voire des communes voisines.

3.7.3 *Au niveau de la commune*

Dans le département de l'Oise, les différents PDJ menés dans les établissements scolaires ont mis en évidence le besoin d'un service nouveau : un service de prêt gratuit de vélos a été mis en place à Beauvais pour les étudiants et lycéens suite aux réflexions menées dans le cadre des PDJ.

Certaines démarches ont fait l'objet de présentation auprès d'établissements scolaires ou collectivités locales. Pour d'autres, la démarche a été présentée dans le journal de la commune ou dans la presse.

Après la réalisation d'un premier PDJ sur sa commune, la ville de Longueau s'est appropriée la démarche pour la diffuser à l'ensemble des établissements scolaires sur son territoire. Les PDJ ont été inscrits dans les projets d'établissement ainsi que dans les orientations de la commune.

Extrait d'entretien

« Le PDJ a joué un rôle dans la création d'un pôle mobilité à la gare SNCF de Clermont en partenariat avec le conseil général de l'Oise et la SNCF (projet en cours). Une conciergerie va être installée en gare de Clermont pour la location et le stockage des vélos, système compatible avec le système de location de vélos déjà en place pour les internes du collège Jean Fernel à Clermont. »

4 Orientations pour 2012

Resituer la démarche dans une dimension développement durable intégrant la dimension sociale et économique en sus des préoccupations environnementales

Faire connaître et valoriser les démarches de PDJ : séminaires, fiches de cas, sites internet de l'ORT, liens avec les centrales de mobilité (Oise Mobilité), etc.

Faire connaître les méthodes de diagnostics et les outils pédagogiques permettant aux enseignants de décliner la thématique des déplacements dans l'enseignement de leur discipline

Sensibiliser aux métiers du développement durable pour intégrer les PDJ dans le cadre des projets des établissements ou des Agendas 21 des collectivités locales

Encourager et accompagner le PDJ dans le cadre des projets fédérateurs entre plusieurs établissements (PDE/PDJ de quartiers) à l'échelle de quartiers. Relier les PDJ aux politiques menées sur les déplacements (PDU, politiques transports des Conseils Généraux et de la Région) et/ou autres centrales de mobilité (ex. Oise mobilité)

Informier et sensibiliser les associations de parents d'élèves, les représentants des comités de quartiers etc.

Constituer un réseau d'animation, d'échange voire un observatoire régional de suivi de ces démarches

Initier une enquête par questionnaire auprès des élèves qui ont participé à un PDJ pour estimer la contribution à cette démarche, sur leurs pratiques actuelles de déplacements, l'apprentissage à la citoyenneté ou leur compréhension des enjeux et des politiques publiques et connaître ainsi l'impact d'un PDJ sur les jeunes.

ANNEXES

| | |
|--|----|
| Annexe 1 : Tableau des principales actions mises en place dans le cadre des PDJ..... | 31 |
| Annexe 2 : Fiches signalétiques des établissements évalués en 2011 | 33 |

Annexe 1 : Tableau des principales actions mises en place dans le cadre des PDJ

| Types actions | |
|--|---|
| Information/Communication/Sensibilisation | <ul style="list-style-type: none"> - affichage, exposition, reportage photos, etc. - communication dans la presse locale, bulletin municipal - organisation de journée « Venir au lycée autrement qu'en voiture » - sensibilisation faite sur le terrain auprès des élèves et parents d'élèves - stands lors de la rentrée scolaire ou kermesse de l'école - guide de recommandations |
| Formation ponctuelle | <ul style="list-style-type: none"> - ateliers réparation vélos - sortie vélos en famille - sécurité routière (gendarmerie, MAIF) - Intervention d'associations environnementales (ATMO Picardie, Véloxygène, ...) |
| Organisation <ul style="list-style-type: none"> - Pédibus® - Carapatte - Covoiturage | <ul style="list-style-type: none"> - marquage au sol des lignes - signalisation des arrêts - fourniture de gilets rétro réfléchissants - création de fiches trajets - mise en place d'un espace covoiturage sur le site internet de l'établissement, - indication de lieu de domicile auprès des familles |
| Aménagement intérieur de l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> - création de parking à vélos - dissociation flux voitures/piétons - dans le cadre du plan de circulation interne de l'établissement, aménagement d'un circuit « aller-retour » pour éviter les demi-tours, - mise à disposition de casiers pour permettre aux élèves de laisser leurs affaires au collège et de venir à pied |
| Aménagements aux abords de l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> - réaménagement du giratoire, voie en sens unique devant l'établissement, - élargissement des trottoirs, - aménagement de pistes cyclables, - aménagement de passages piétons, - installation de ralentisseurs, - amélioration de l'éclairage public, - réalisation de marquage au sol pour différencier les flux voitures/piétons, - (ré)organisation de la dépose minute, - sécurisation des traversées aux abords des établissements par la mise en place de plots afin d'éviter le stationnement devant l'entrée, - allongement de la durée des feux tricolores, |

Types actions

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- mise en place d'une signalétique annonçant l'approche d'établissements scolaires,- mise en place de « potelets » empêchant le stationnement illicite,- réduction de la vitesse par la mise en place de chicanes avec flèches prioritaires,- ajout de panneaux STOP pour casser la vitesse au croisement des rues,- requalification des cheminements piétons domiciles élèves/collège,- aménagement de demi-tours pour les transports collectifs- meilleure adéquation des horaires de bus avec les horaires de l'établissement. |
| Mise à disposition de véhicules | <ul style="list-style-type: none">- mise à disposition de vélos pour les étudiants et lycéens. |

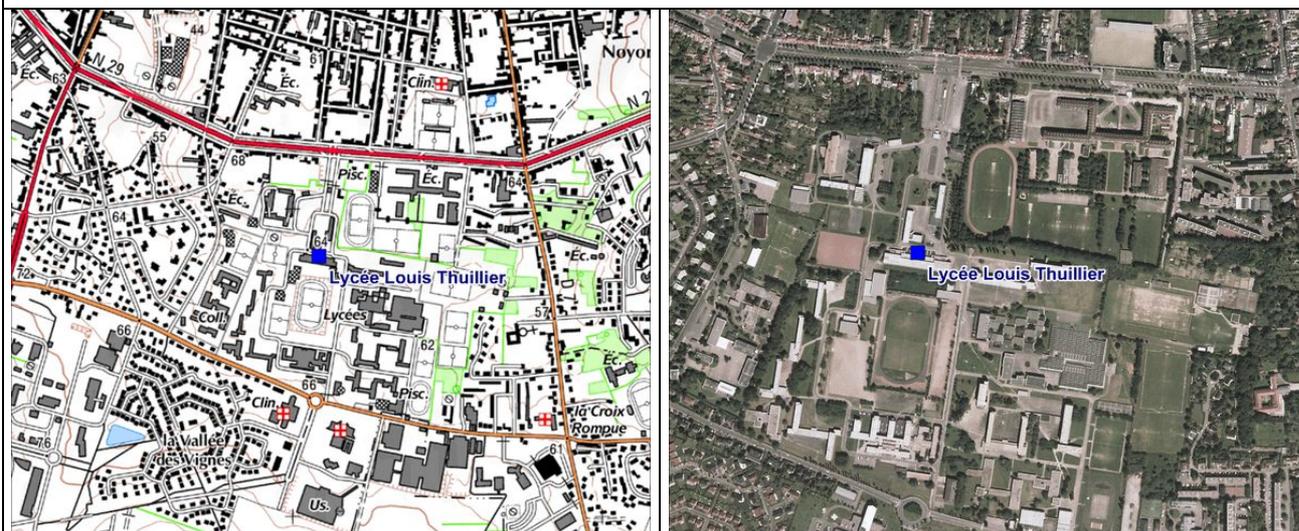
Annexe 2 : Fiches signalétiques des établissements évalués en 2011

| | |
|--|----|
| Lycée Louis Thuillier - AMIENS | 34 |
| Collège Amiral Lejeune - AMIENS..... | 36 |
| Collège Édouard Lucas - AMIENS..... | 38 |
| École maternelle Saint-Pierre - AMIENS | 40 |
| Collège Joliot Curie - LONGUEAU | 42 |
| École maternelle Louis Prot - LONGUEAU..... | 44 |
| École élémentaire André Mille - LONGUEAU | 46 |
| Lycée Pierre d'Ailly - COMPIEGNE | 48 |
| Collège Les Fontainettes – SAINT-AUBIN-EN-BRAY | 50 |
| Lycée Félix FAURE - BEAUVAIS | 52 |
| École élémentaire Ferdinand Buisson - BEAUVAIS | 54 |
| École maternelle Jacques Corbière- BULLES | 56 |
| École primaire Jacques Corbière - BULLES | 58 |
| Maison Familiale et Rurale - Songeons | 60 |
| Collège Jean Fernel - CLERMONT | 62 |
| École élémentaire Pierre Vienot - CLERMONT | 64 |
| Collège Louise Michel – SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE | 66 |
| Lycée Robert Schuman - CHAUNY | 68 |

Lycée Louis Thuillier - AMIENS

Commune d'implantation : AMIENS

Nombre d'habitants : 134 381 (Données INSEE 2008)



Type établissement : Lycée général public
Enseignement général - sections post-bac
Internat
Équipement en visioconférence

1350 élèves

129 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- pas de parking à vélos
- parking voitures pour le personnel enseignant
- desserte par les transports collectifs urbains
- l'établissement ne mène pas d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes
- environnement du quartier : zone urbaine, trafic insupportable

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association En Savoir Plus

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : NON

Lycée Louis Thuillier – AMIENS

Principales actions réalisées lors du PDJ

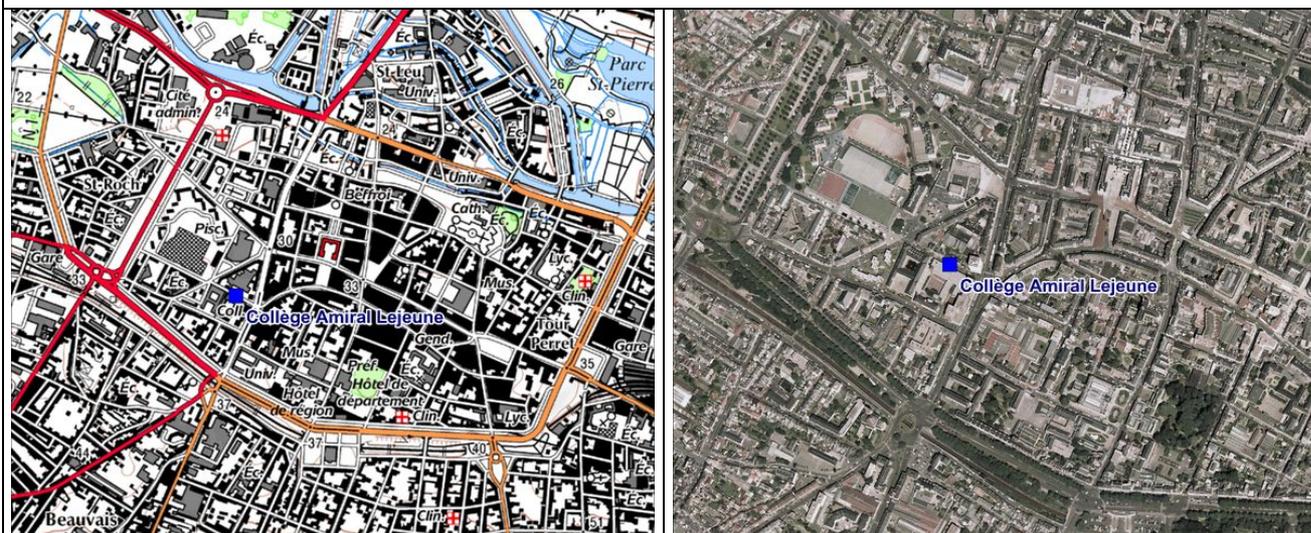
Organisation

- Actions de sensibilisation auprès des élèves et enseignants.
- Programme de covoiturage mis en place sur le site de l'établissement.

Collège Amiral Lejeune - AMIENS

Commune d'implantation : AMIENS

Nombre d'habitants : 134 381 (Données INSEE 2008)



Type établissement : Collège public
Accessible handicapé

505 élèves inscrits dont :

259 demi-pensionnaires

246 externes

40 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos et deux-roues motorisés
- desserte par transports collectifs urbains
- gare principale SNCF à 20 mn à pied – gare annexe à 5-10 mn à pied
- l'établissement ne mène pas d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes
- environnement du quartier : centre ville – peu de trafic – ralentisseur près du passage piétons.

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Vélo Service

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : NON

Actualité du PDJ en 2011 : NON

Collège Amiral Lejeune - AMIENS

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Organisation

- covoiturage (site internet de l'établissement permettant la mise en contact des parents et/ou professeurs),
- sécurisation des traversées aux abords des établissements.

Communication/concertation/sensibilisation

- envoi d'une plaquette d'information sur les bus à chaque élève dès l'inscription (horaires, tarifs, etc.)

Aménagements à l'intérieur de l'établissement

- création d'un garage à vélo dans l'enceinte du collège (Conseil Général)
- gestion des flux avec le nouveau garage à vélos
- mise à disposition de casiers afin de permettre aux élèves de laisser leurs affaires au collège

Aménagements à l'extérieur de l'établissement

- création d'un double-sens cyclable dans la rue devant le Collège (rue Amiral Lejeune)
- création de pistes cyclables (rue Jean Catelas)
- allongement de la durée de certains feux tricolores (Bd Faidherbe)
- mise en place de panneaux annonçant l'approche du Collège
- mise en place de « potelets » empêchant le stationnement illicite
- réorganisation de la dépose-minute (communs aux établissements à proximité)
- sécurisation de l'esplanade Branly (pour cyclistes et piétons),
- requalification des cheminements piétons domiciles élèves/collège (après la géolocalisation des domiciles).

Collège Édouard Lucas - AMIENS

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ ou en cours de réalisation

Information/communication

Réalisation par les élèves de fiches d'information et d'un éco-journal accessibles sur le site internet à destination des élèves, enseignants et parents.

Activités péri-scolaires/éducatives

Sorties vélos-familles : de la maison au collège le dimanche matin avec les associations Vélo Service et Véloxygène. Sortie organisée avec les élèves, les parents, les enseignants. Une vidéo a été réalisée « le parcours de Valentin » pour se rendre de son domicile au collège, présentant les dangers de la route, les différents cheminements possibles, etc.

Aménagement à l'intérieur ou aux abords de l'établissement

Création d'un garage à vélos

Action auprès des représentants de TC

Solution trouvée pour une meilleure adéquation des horaires de bus avec les horaires de l'établissement.

Actions à l'étude

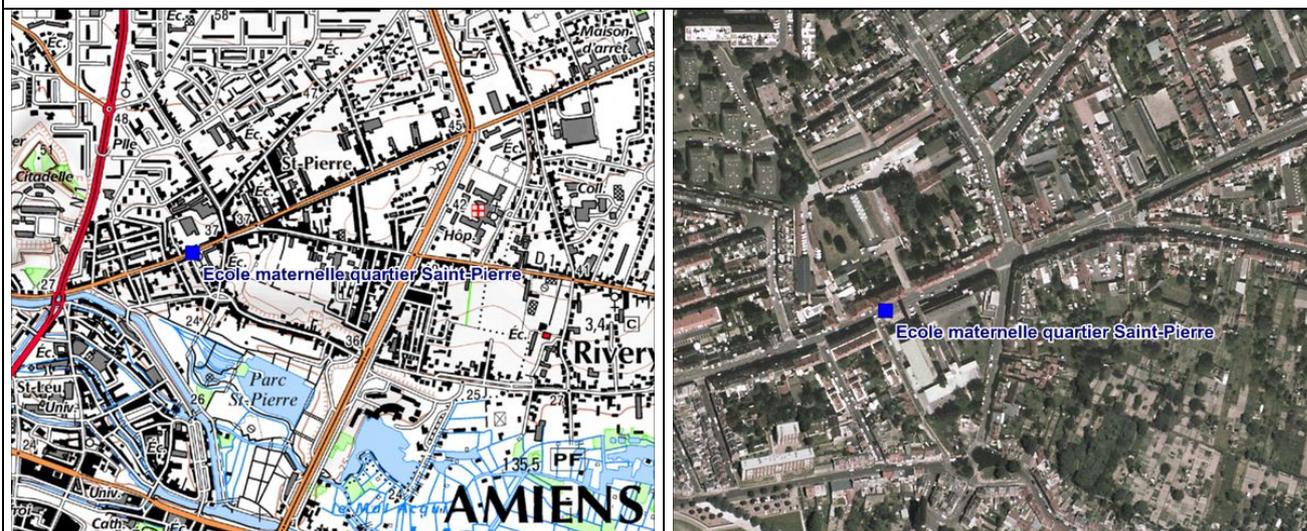
Mise à disposition de vélos

SEGPA : population d'élèves qui se rendent souvent en stage : réflexion quant à la possibilité de pouvoir emprunter des vélos pour se rendre sur les lieux de stage.

École maternelle Saint-Pierre - AMIENS

Commune d'implantation : AMIENS

Nombre d'habitants : 134 381 (Données INSEE 2008)



Type établissement : École maternelle publique

130 élèves

5 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable du comité de quartier :

- aucun parking
- desserte par transports collectifs
- environnement du quartier : l'école maternelle est située sur un des axes les plus fréquentés de la ville. L'entrée va vers l'hôpital Nord et les sorties vont vers Corbie, Albert et Contay. C'est aussi un accès direct à la rocade et les passages de convois exceptionnels qui sont journaliers avec l'usine Airbus de Méaulte. Le quartier Saint-Pierre est un quartier de maisons amiénoises individuelles, de pavillons et de logements collectifs. A proximité de l'école, se situe le parc Saint-Pierre, haut lieu de la nature.
- école qui mène des actions de sensibilisations, d'éducation aux éco-gestes ainsi que sur la découverte de la bonne alimentation.

Année de lancement du PDJ : 2010-2011

Pilote Associatif : Comité de Quartier Saint-Pierre d'Amiens

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : Carapatte géré par le comité de quartier

École maternelle Saint-Pierre - AMIENS

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ ou en cours de réalisation

Organisation

En 2010, des parents d'élèves de la rue Eloi Morel ont décidé de s'entraider pour conduire leurs enfants aux écoles. Ils lancent la première du « Carapatte Saint-Pierre ». Le carapatte fonctionne uniquement le matin.

Parmi les 6 écoles (3 maternelles et 3 primaires) qui font partie du quartier Saint-Pierre, 3 écoles sont desservies par le carapatte : l'école maternelle Saint-Pierre, l'école primaire Saint-Pierre et l'école primaire Vincensini. Le Comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens assure la coordination et l'organisation du Carapatte. L'association "Robin des routes" est support dans le développement des déplacements des carapattes et du vélo pour toute la partie sécurité.



Sensibilisation

Organisation d'actions pour inciter les élèves à se rendre en vélo à l'école

Le comité de quartier a demandé à la ville d'Amiens la création de garages à vélos dans les écoles du quartier Saint-Pierre.

Il existe dans l'école maternelle un apprentissage :

- des déplacements en vélo, réalisé par l'association Vélo service,
 - du respect du Code de la route réalisé par Madame Vélo de la DDTM80 et les enseignants.
- Le projet a été réalisé par le Comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens.

Proposition d'aménagements extérieurs à l'établissement

Des aménagements pour le fonctionnement du « carapatte » ont été demandés auprès de la ville. Il s'agit :

- passages protégés avec rehausseur,
- prévention aux abords de l'école pour lutter contre le stationnement sauvage,
- répression,
- éclairage public,
- protection de 2 grosses stations « carapatte » avec des barrières,
- oreille à créer au niveau de l'intersection pour empêcher les automobilistes de couper le virage,
- souhait entre les 3 écoles du quartier de créer une zone 20 avec dépose minute organisée sur la voie roulante au moment des heures de pointe.

Collège Joliot Curie - LONGUEAU

Commune d'implantation : LONGUEAU

Nombre d'habitants : 5 353 (Données INSEE 2008)



Type établissement : Collège public

438 élèves

29 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos
- desserte par transports collectifs urbains (réseau AMETIS), gare SNCF 10 mn à pied
- l'établissement mène depuis plusieurs années, des actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes sur 2 aspects :
 - respect de l'environnement
 - prise de conscience de la génération des déchets lors des repas
- - environnement du quartier : zone urbaine, zone 30 km/h, peu de trafic (important uniquement aux horaires entrées et sorties de l'établissement)

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Vélo Service

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : NON

Actualité du PDJ en 2011 : NON

Collège Joliot Curie - LONGUEAU

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Information

Réalisation d'affiches ainsi qu'un guide de recommandations (avantages/inconvénients des différents modes de déplacement) sur le site internet à destination des parents.

Communication/concertation/sensibilisation

Réalisation d'actions de sécurité routière cyclistes/piétons associant l'ensemble de la population de la ville de Longueau.

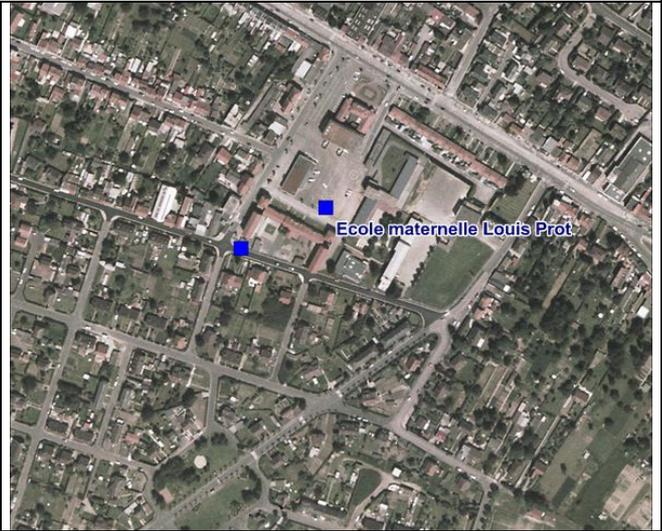
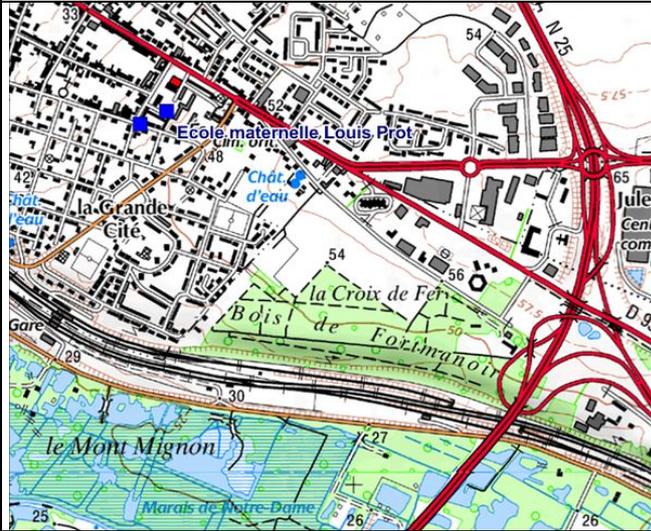
Aménagements aux abords de l'établissement

- éclairage public
- élargissement des trottoirs
- aménagements visant la sécurisation des déplacements des jeunes,
- dépose minute organisée
- réaménagement de la rue qui mène au collège Joliot Curie notamment pour les déplacements péri-scolaires : trottoirs plus larges, réduction de la vitesse par la mise en place de chicanes avec flèches prioritaires
- ajout de panneaux STOP pour casser la vitesse au croisement des rues

École maternelle Louis Prot - LONGUEAU

Commune d'implantation : LONGUEAU

Nombre d'habitants : 5 353 (Données INSEE 2008)



Type établissement : École maternelle publique

113 élèves

4 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- aucun parking
- desserte par transports collectifs urbains, car scolaires. La gare SNCF se trouve à peu près à 1km.
- environnement du quartier : zone urbaine, fort trafic, parking voitures devant l'école

Année de lancement du PDJ : 2007-2008

Pilote Associatif : Association Vélo Service

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : NON

École maternelle Louis Prot - LONGUEAU

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Information/Communication/Sensibilisation

- Formation ponctuelle/thématique proposée par des tiers (ex : police/gendarmerie, associations cyclistes, spécialisés dans les plans de déplacements scolaires...).
- Des actions ponctuelles auprès de la gendarmerie dans le cadre de la sécurité routière, et en faveur du vélo auprès de l'association vélo service.

Organisation

- pédibus, 1 ligne sur 5 a été mise en place, (octobre 2009-juin 2010)
- sécurisation des traversées aux abords de l'établissement, agents de sécurité

Aménagements aux abords de l'établissement

- aménagement : ralentisseurs au niveau des établissements
- marquage passages piétons
- mise aux normes des passages surbaissés (compatibles avec les types de bordures)

École élémentaire André Mille - LONGUEAU

Commune d'implantation : LONGUEAU

Nombre d'habitants : 5 353 (Données INSEE 2008)



Type établissement : École élémentaire publique

178 élèves

7 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos
- desserte par transports collectifs urbains, car scolaires. La gare SNCF se trouve à peu près à 1km.
- L'école mène depuis plusieurs années, des d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes : tri sélectif des cartouches encre, piles, emballage.
- environnement du quartier : zone urbaine, zone 30, trafic moyen mais régulier.

Année de lancement du PDJ : 2007-2008

Pilote Associatif : Association Vélo Service

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : NON

École élémentaire André Mille - LONGUEAU

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Information/Communication/Sensibilisation

- Formation ponctuelle/thématique proposée par des tiers (ex : police/gendarmerie, associations cyclistes, spécialisés dans les plans de déplacements scolaires...).
- Des actions ponctuelles auprès de la gendarmerie dans le cadre de la sécurité routière, et en faveur du vélo auprès de l'association vélo service.

Organisation

- pédibus, 1 ligne sur 5 a été mise en place, (octobre 2009-juin 2010)
- sécurisation des traversées aux abords de l'établissement, agents de sécurité

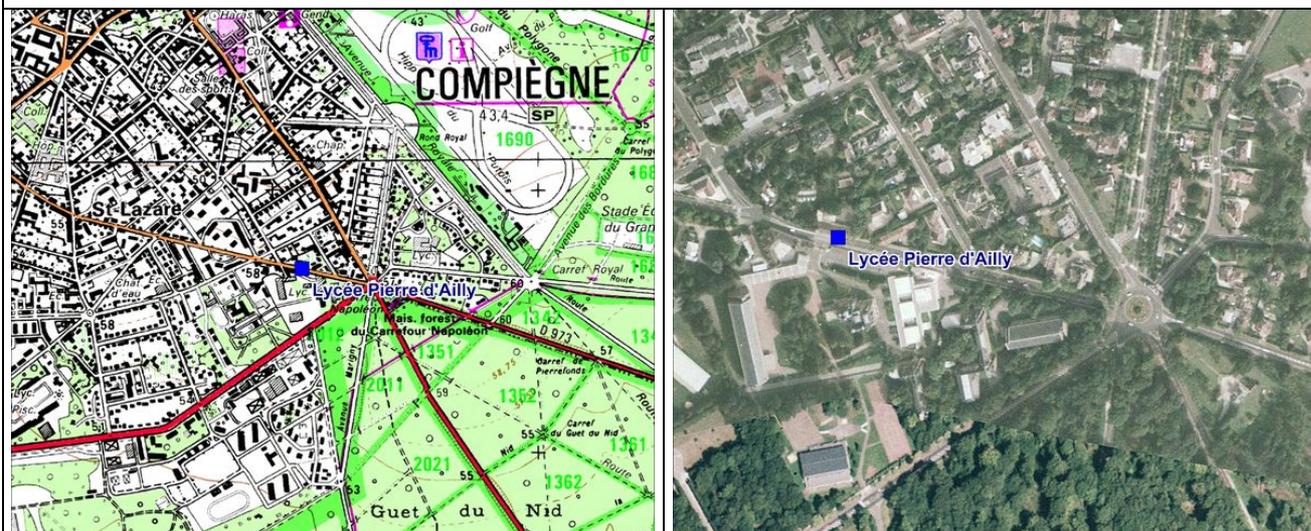
Aménagements aux abords de l'établissement

- aménagement : ralentisseurs au niveau des établissements
- marquage passages piétons
- mise aux normes des passages surbaissés (compatibles avec les types de bordures)

Lycée Pierre d'Ailly - COMPIEGNE

Commune d'implantation : COMPIEGNE

Nombre d'habitants : 41 648 (données 2008)



Type établissement : Lycée général et technologique public
Sections post-bac – classes prépa, scientifique et littéraire
Internat
Équipement en visioconférence

1300 élèves

130 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos, voitures, deux-roues motorisés
- desserte par TC (urbains, interurbains, gare SNCF à 1-2 km)
- L'établissement mène depuis plusieurs années, des d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes : recyclage, récupération du papier.
- Action venir au lycée en vélo, en TC ou à pied.
- Environnement du quartier : zone résidentielle d'un côté (limitée à 50km/h), trafic important ; zone rurale de l'autre (forêt de Compiègne) moins de trafic.

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Format Nature

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : EN SUSPENS. Pérennisation de l'action journée sans voiture

Lycée Pierre d'Ailly - COMPIEGNE

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Communication/concertation/sensibilisation

- Sensibilisation faite auprès des élèves
- Action « venir au lycée autrement qu'en voiture » reconduite tous les ans.

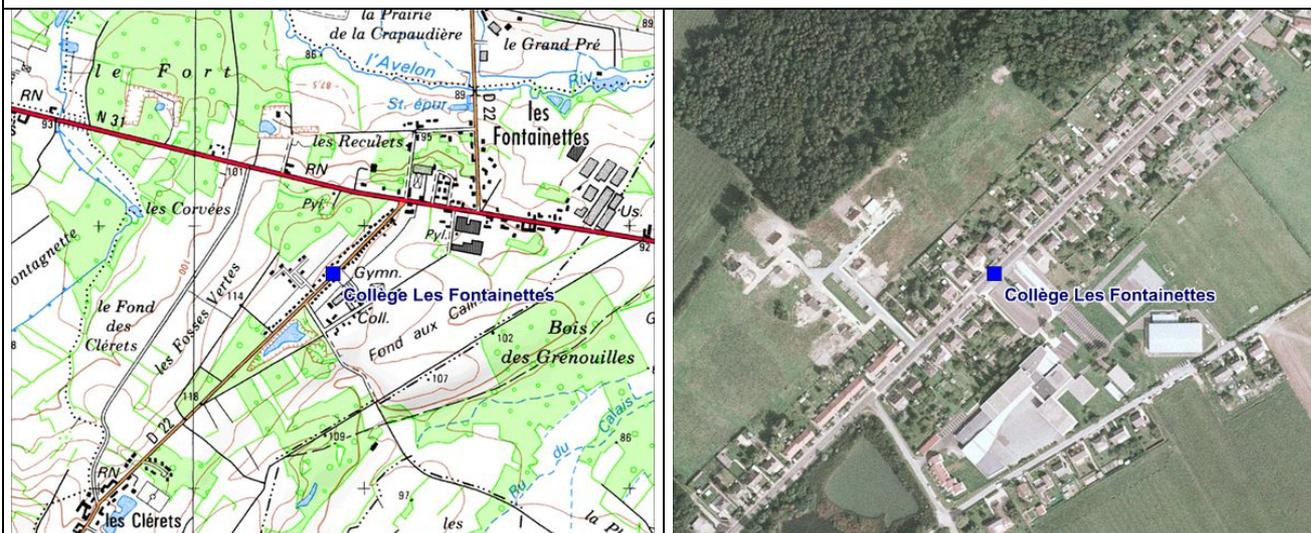
Aménagement aux abords de l'établissement

- Un nouveau giratoire en travaux à proximité du lycée avec une voie en sens unique.

Collège Les Fontainettes – SAINT-AUBIN-EN-BRAY

Commune d'implantation : SAINT-AUBIN-EN-BRAY

Nombre d'habitants : 1 061 (Données INSEE 2008)



Type établissement : Collège public
Accessible handicapé

640 élèves

42 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parking à vélos couvert, voitures, deux roues motorisés
- desserte par TC interurbains
- Le collège mène des d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes : points de recyclage
- Environnement du quartier : collège excentré trafic calme. A 500 mètres d'un grand axe routier.
- Parking bus isolé de la circulation : 2 entrées distinctes pour les élèves arrivant en bus et ceux à pied ou en vélo.

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Corrélation

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : NON

Actualité du PDJ en 2011 : NON

Collège Les Fontainettes – SAINT-AUBIN-EN-BRAY

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Sensibilisation/information

- organisation de journées d'action
- information sur le PDJ sur le site internet de la commune
- information à chaque rentrée scolaire sur la mobilité afin de continuer à motiver les enseignants, élèves et parents d'élèves.
- organisation de sorties terrain

Aménagements à l'intérieur de l'établissement

- création d'un garage à vélos couvert

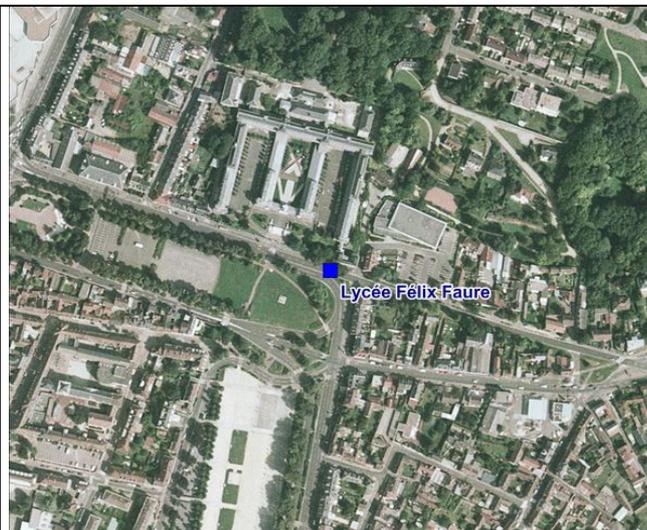
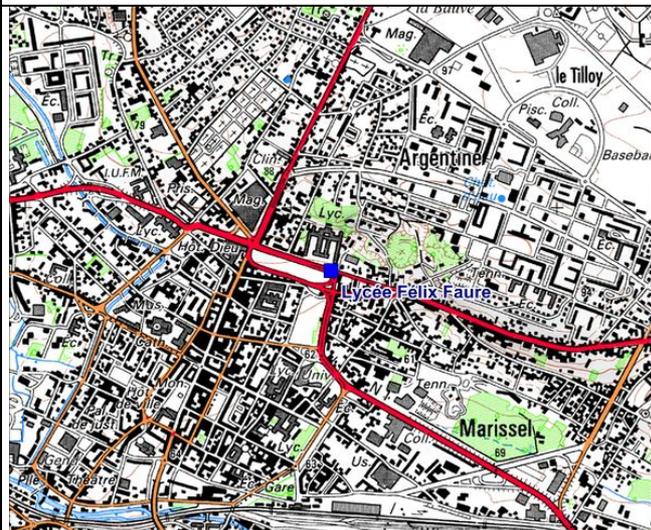
Aménagements aux abords de l'établissement

- réorganisation de la dépose minute et du stationnement voitures
- aménagement d'un demi-tour pour les bus

Lycée Félix FAURE - BEAUVAIS

Commune d'implantation : BEAUVAIS

Nombre d'habitants : 54 953 (données INSEE 2008)



Type établissement : Lycée public
Enseignement général et technologique
Équipement en visioconférence

1415 élèves

115 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos – deux-roues motorisés
- desserte par les transports collectifs scolaires, cars scolaires, gare SNCF à 600 mètres
- environnement du quartier : zone urbaine, zone 30 trafic intense (lycée situé sur l'ancien axe Rouen-Reims)
- pas d'internat mais 21 internes qui sont hébergés dans 2 autres lycées à proximité.
- enseignement général et technologique - sections post-bac BTS Tertiaire (Compta gestion, assistante direction, secrétariat, ...)

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association ALEP 60

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : NON

Actualité du PDJ en 2011 : NON

Lycée Félix FAURE - BEAUVAIS

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Aménagement à l'intérieur de l'établissement

- Réalisation d'un emplacement vélos (20 places) - arceaux.

Mise à disposition de véhicules (vélos...), location de longue durée

A la suite de plusieurs PDJ réalisés à Beauvais, un projet de mise à disposition gratuite pour les lycéens et les étudiants s'est mis en place avec l'aide de 4 associations (les Ateliers de la Bergerette, l'Alep, Vélovaque et la Ligue de l'enseignement).

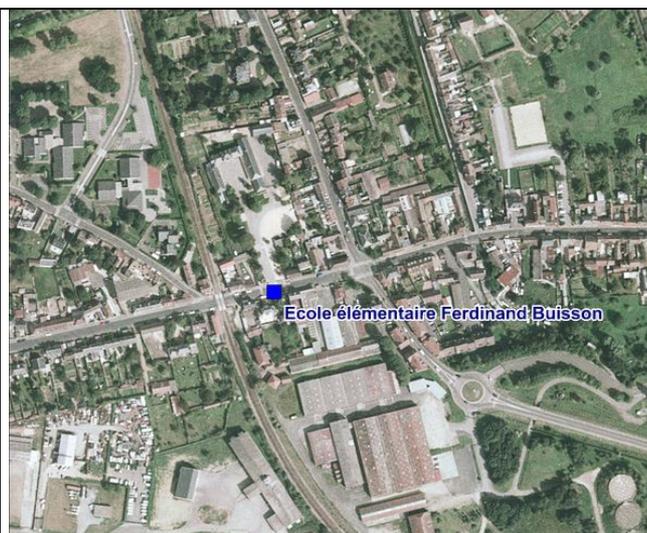
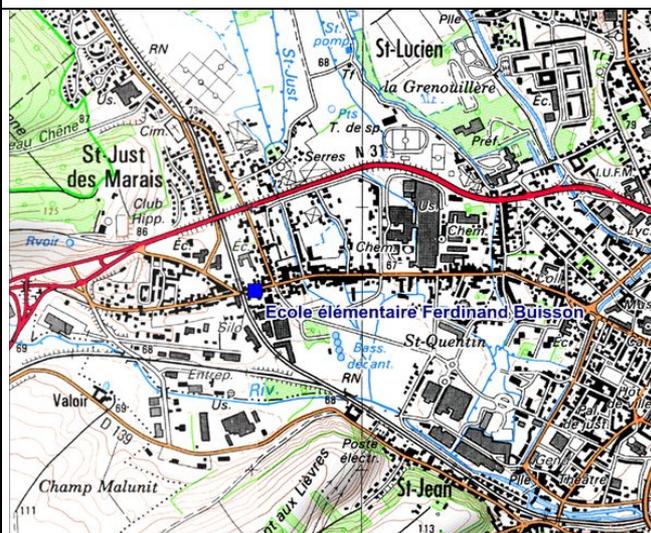
Prêt de vélos neufs financés par l'ADEME et la Région Picardie ainsi que de vélos recyclés.

Une « vélostation » est implantée à la gare SNCF de Beauvais. Ce lieu permet d'emprunter, louer, restituer votre vélo, bénéficier des services de réparations.

École élémentaire Ferdinand Buisson - BEAUVAIS

Commune d'implantation : BEAUVAIS

Nombre d'habitants : 54 953 (données INSEE 2008)



Type établissement : École élémentaire publique

78 élèves

3 instituteurs

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos attenants à la médiathèque, quelques places voitures dans l'enceinte de l'école
- desserte par transports collectifs urbains (ligne 5)
- l'école mène depuis plusieurs années, des d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes (tri sélectif, réutilisation des déchets)
- environnement du quartier : zone urbaine, parking devant l'école mais très fermé. Aménagement de parking piétons, trafic raisonnable. Au-delà du parking, rue très passante.

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Les Ateliers de la Bergerette

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : NON

Actualité du PDJ en 2011 : NON

École élémentaire Ferdinand Buisson - BEAUVAIS

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Information

2 lignes pédibus ont été créées. Des fiches trajets (différents arrêts – horaires – temps de trajet) ont été réalisées et données à chaque parent.

Communication/sensibilisation

- réunions régulières :
 - présentation résultats des différentes enquêtes,
 - de sensibilisation.
- sensibilisation des parents à la sortie de l'école
- organisation d'un rallye photos école/domicile

Aménagements aux abords de l'établissement

Réalisation par la mairie d'un marquage au sol sur le parking devant l'école afin de dissocier les flux voitures/piétons. *Action réalisée suite à l'enquête sécurité routière aux abords de l'école montrant que le parking devant l'école était dangereux.*

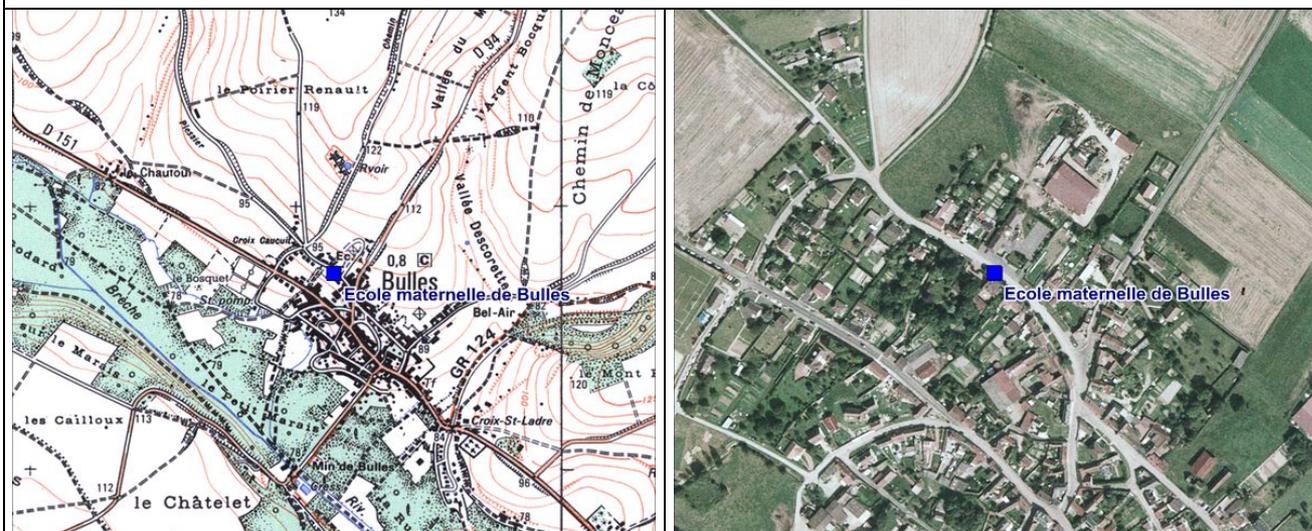
Enseignement

Pendant la durée du projet, l'institutrice de CE2 a décliné au sein de l'enseignement pédagogique la thématique des déplacements.

École maternelle Jacques Corbière- BULLES

Commune d'implantation : BULLES

Nombre d'habitants : 377 (données INSEE 2007)



Type établissement : École maternelle publique

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos devant l'établissement
- pas de parking voitures
- desservi par une ligne transport en commun
- l'établissement mène des d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes au travers de séquences pédagogiques
- environnement du quartier : zone rurale, en retrait des grands axes

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Recyclerie du Plateau Picard

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : EN SUSPENS. Action Pédibus gérée par les parents.

École maternelle Jacques Corbière- BULLES

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Information

Réalisation d'un guide de recommandation lors de la mise en place du pédibus.

Organisation

- Pédibus : sécurisation des traversées aux abords des établissements par la mise en place de plots afin d'éviter le stationnement devant l'entrée.
- Mise en place par la mairie de tableaux d'affichage sous le préau de l'école permettant aux enfants de s'inscrire au pédibus et aux parents d'indiquer leurs disponibilités.

Aménagement à l'intérieur de l'établissement

Installation par la commune de barrières pour ranger les vélos (à destination des plus grands)

Aménagement aux abords de l'établissement

- réalisation d'un marquage au sol des lignes de pédibus réalisé par la mairie. Aujourd'hui, 2 lignes « pédibulles » sont en place : la première traverse le village d'Est en Ouest, la seconde emprunte les petites rues au centre du village.
- fourniture de gilets jaunes aux parents accompagnateurs du pédibus
- installation par la commune de panneaux aux entrées et sorties d'agglomération pour indiquer l'existence d'un « pédibulles » dans la commune

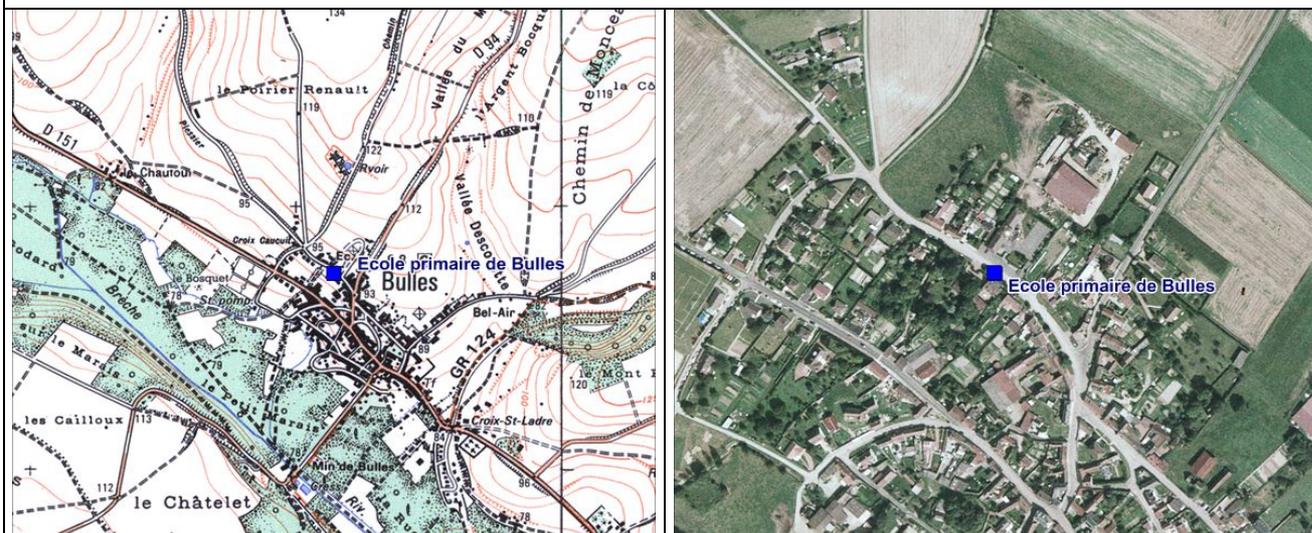
Enseignement

Les institutrices ont décliné au sein de l'enseignement pédagogique la thématique des déplacements

École primaire Jacques Corbière - BULLES

Commune d'implantation : BULLES

Nombre d'habitants : 377 (données INSEE 2007)



Type établissement : École primaire publique

51 élèves

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos devant l'établissement
- pas de parking voitures
- desservi par une ligne transport en commun
- l'établissement mène des d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes au travers de séquences pédagogiques
- environnement du quartier : zone rurale, en retrait des grands axes

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Recyclerie du Plateau Picard

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : EN SUSPENS. Action Pédibus gérée par les parents.

École primaire Jacques Corbière- BULLES

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Information

Réalisation d'un guide de recommandation lors de la mise en place du pédibus.

Organisation

- Pédibus : sécurisation des traversées aux abords des établissements par la mise en place de plots afin d'éviter le stationnement devant l'entrée.
- Mise en place par la mairie de tableaux d'affichage sous le préau de l'école permettant aux enfants de s'inscrire au pédibus et aux parents d'indiquer leurs disponibilités.

Aménagement à l'intérieur de l'établissement

Installation par la commune de barrières pour ranger les vélos (à destination des plus grands)

Aménagement aux abords de l'établissement

- réalisation d'un marquage au sol des lignes de pédibus réalisé par la mairie. Aujourd'hui, 2 lignes « pédibulles » sont en place : la première traverse le village d'Est en Ouest, la seconde emprunte les petites rues au centre du village.
- fourniture de gilets jaunes aux parents accompagnateurs du pédibus
- installation par la commune de panneaux aux entrées et sorties d'agglomération pour indiquer l'existence d'un « pédibulles » dans la commune

Enseignement

Les institutrices ont décliné au sein de l'enseignement pédagogique la thématique des déplacements

Maison Familiale et Rurale - Songeons

Commune d'implantation : SONGEONS

Nombre d'habitants : 1 111 (Données INSEE 2008)



Type établissement : Association d'Enseignement Agricole
Enseignement de la 4^{ème} au bac professionnel
Internat

190 élèves et apprentis

12 enseignants permanents

2 enseignants vacataires

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- Pas de parking vélos, pas de parking deux roues motorisés
- 3 parkings voitures
- Pas vraiment desservi par les transports en commun, ligne de cars régulière
- 2 gares SNCF : Marseille-en-Beauvaisis et Gournay : une navette appartenant à l'association amène et conduit les élèves de la gare à l'établissement et réciproquement.
- L'établissement ne mène pas d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes.
- Environnement du quartier : situé dans le centre de Songeons, commune rurale.

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association Corrélation

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : NON

Maison Familiale et Rurale - Songeons

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Organisation

Covoiturage : lors de la rentrée scolaire, il est proposé aux parents de donner leur lieu de résidence pour organiser le covoiturage, les élèves s'organisent entre eux également.

Aménagement à l'intérieur de l'établissement

- au niveau du bâtiment pédagogique, dissociation des flux piétons/voitures. Les piétons peuvent arriver au bâtiment via la rampe d'accès PMR et les voitures par le parking, ce qui évitent des bouchons dans la rue devant l'entrée de l'établissement,
- signalétique quant à l'indication des places de stationnement réservées aux formateurs

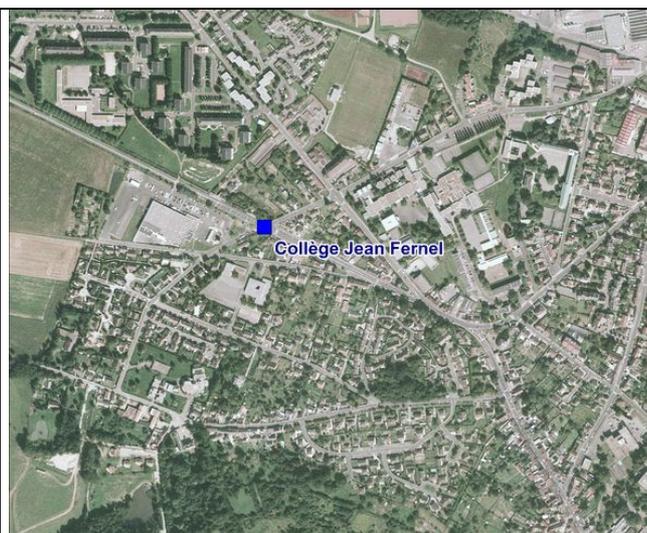
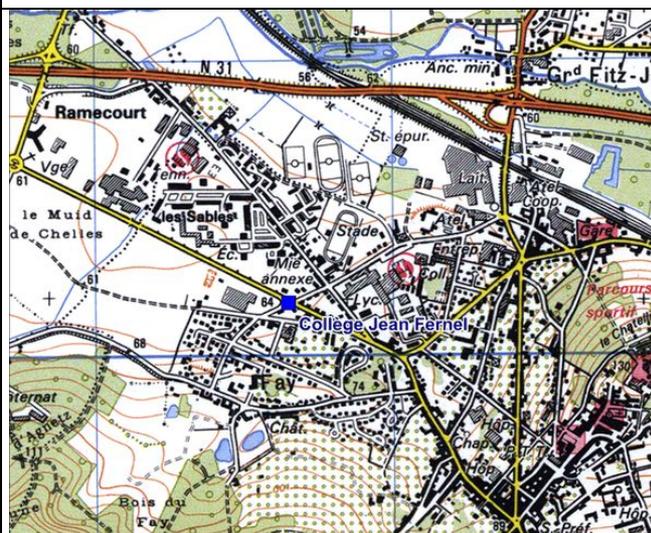
Amélioration aux abords de l'établissement

- un « vrai » trottoir a été réalisé pour aller du bâtiment pédagogique au bâtiment administratif dans lequel se trouvent également l'internat et la cantine,
- chaque formateur monte avec son groupe pour aller d'un bâtiment à un autre afin d'éviter les problèmes liés aux déplacements entre les 2 bâtiments,
- réalisation de l'éclairage public,
- un panneau « STOP » a été installé au niveau du pont entre les 2 sites, obligeant ainsi les voitures à s'arrêter pour permettre aux élèves de traverser en sécurité.

Collège Jean Fernel - CLERMONT

Commune d'implantation : CLERMONT

Nombre d'habitants : 10 498 (données INSEE 2008)



Type établissement : Collège public
Internat d'excellence
Accessible handicapé

809 élèves

49 enseignants

Données telles que ressenties par le pilote associatif :

- parkings à vélos
- parking voitures
- desserte par cars interurbains Oise mobilité
- la gare SNCF se trouve à environ 1,5 km
- l'établissement mène des actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes notamment sur le thème des déchets
- environnement du quartier : en sortie de ville dans une zone pavillonnaire à proximité d'une zone d'habitat collectif

Année de lancement du PDJ : 2010-2011

Pilote Associatif : Association ALEP 60

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : EN COURS

Collège Jean Fernel - CLERMONT

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ ou en cours de réalisation

Organisation

- achat de vélos pour les élèves internes : permet de se rendre à des activités extra-scolaires le mercredi après-midi,
- réflexion à une organisation pour le covoiturage,
- il n'y a pas de transports en commun urbain à Clermont, une étude est en cours à l'échelle de l'intercommunalité.

Aménagement à l'intérieur de l'établissement

- mise à disposition de casiers pour les élèves

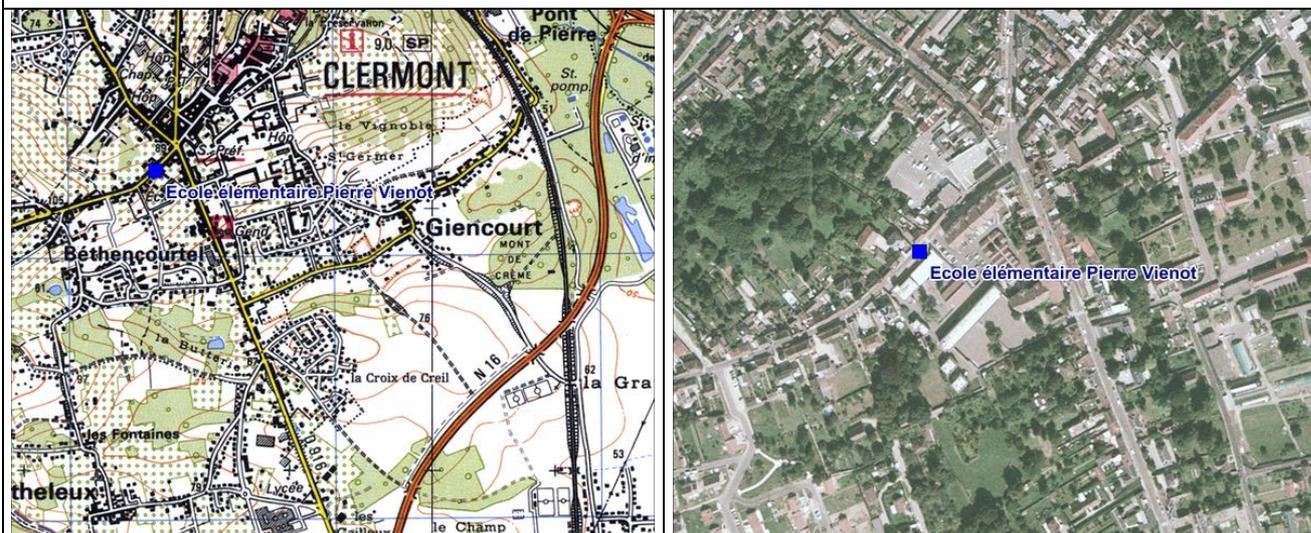
Aménagements aux abords de l'établissement

- projet d'aménagement de pistes cyclables avec la commune et la communauté de communes dans le cadre du projet Trans'Oise (conseil général),
- réaménagement du parking voitures (dépose-minute),
- relocalisation des accès du collège (dissociation des flux piétons, vélos, voitures).

École élémentaire Pierre Vienot - CLERMONT

Commune d'implantation : CLERMONT

Nombre d'habitants : 10 498 (données INSEE 2008)



Type établissement : École élémentaire publique

278 élèves

12 enseignants

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos, voitures, deux-roues motorisés
- desserte par transports collectifs interurbains
- environnement du quartier : zone urbaine, zone 30, trafic relativement important

Année de lancement du PDJ : 2005-2006

Pilote Associatif : Mairie de Clermont uniquement pour l'action pédibus

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : Pédibus géré par les parents

École élémentaire Pierre Vienot - CLERMONT

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

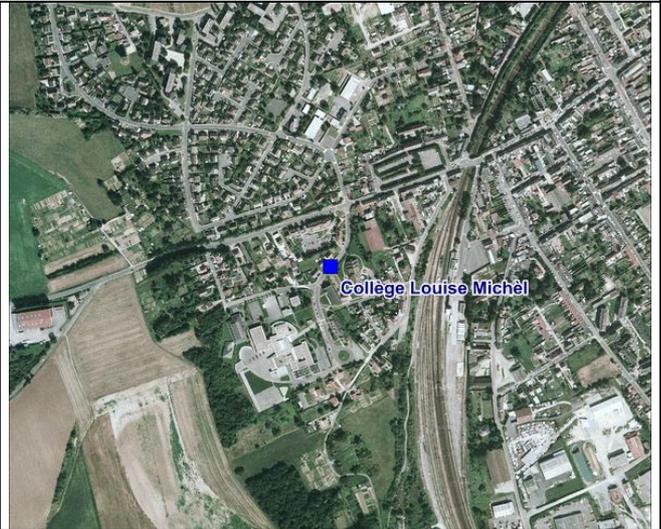
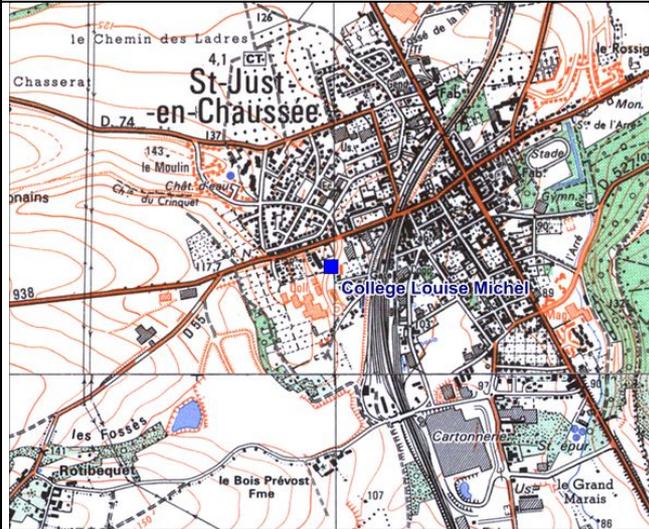
Organisation

Mise en place d'un pédibus géré par les parents.

Collège Louise Michel – SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Commune d'implantation : SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Nombre d'habitants :



Type établissement : Collège public
Accessible handicapé
Formation spécifique : SEGPA

839 élèves

52 enseignants

- parkings à vélos, voitures,
- desserte par transports collectifs urbains, cars scolaires
- environnement du quartier : zone périurbaine

Année de lancement du PDJ : 2004-2005

Pilote Associatif : Association La Recyclerie du Plateau Picard

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : NON

Actualité du PDJ en 2011 : NON

Collège Louise Michel – SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Communication/sensibilisation

Réalisation d'actions d'éco-mobilité pour la semaine du développement durable.

Aménagements aux abords de l'établissement

Les objectifs concernant l'amélioration de l'accessibilité piétons ont abouti à la réalisation des travaux par les services techniques de la ville de Saint-Just-en-Chaussée :

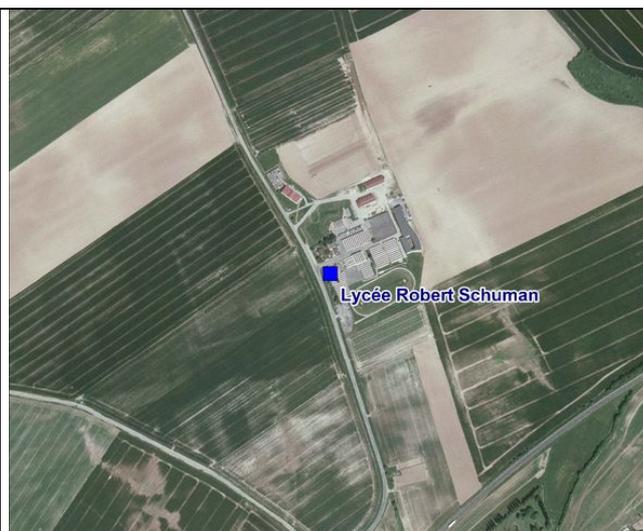
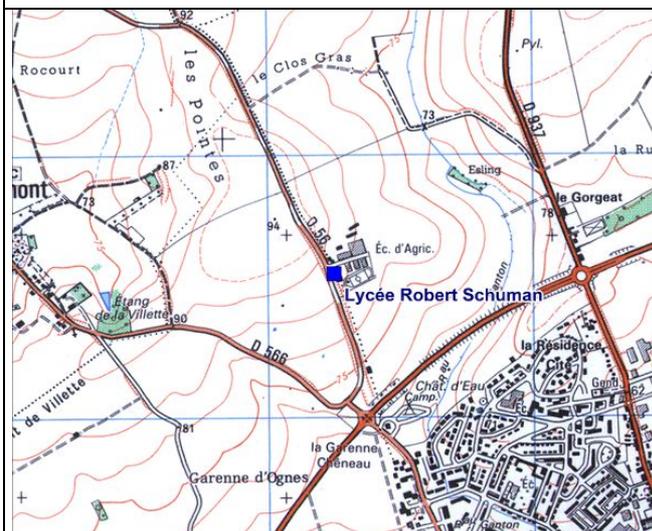
- un passage piétons sur la rue Claude Debussy,
- un second passage piétons en face du collège,
- la viabilisation du chemin de terre joignant la rue des Vignes à la rue Madeleine Blin.

La ville a également participé à la semaine d'expérimentation en fournissant des gilets de sécurité pour les élèves qui se rendraient au collège.

Lycée Robert Schuman - CHAUNY

Commune d'implantation : CHAUNY

Nombre d'habitants :



Type établissement : Lycée privé agricole
Sections post-bac : BTS
Internat

220 élèves

100 apprentis

35 enseignants

10 formateurs

Données telles que ressenties par le responsable établissement :

- parkings à vélos, voitures, deux-roues motorisés
- desserte par transports collectifs urbains, cars scolaires
- gare SNCF se situe à environ 3 km
- l'établissement mène depuis plusieurs années, d'actions de sensibilisation, d'éducation aux éco-gestes : lycée agricole
- environnement du quartier : en campagne, complètement isolé, en sortie de ville. Le lycée se trouve sur une route départementale qui dessert 2-3 villages. Trafic important

Année de lancement du PDJ : 2006-2007

Pilote Associatif : Association CPIE du Pays de l'Aisne

Responsable établissement au courant de la démarche lors de l'évaluation en 2011 : OUI

Actualité du PDJ en 2011 : OUI

Lycée Robert Schuman - CHAUNY

Extrait d'actions réalisées lors du PDJ

Information

Amendement du plan de circulation à l'intérieur du lycée (entrée dans un sens et sortie dans un autre). Officialiser ce plan et le communiquer chaque année aux parents d'élèves.

Communication/concertation/sensibilisation

- sensibilisation sur la voie départementale faite régulièrement auprès des parents d'élève afin d'éviter les déposes sauvages,
- sensibilisation réalisée les vendredi et lundi (auprès des élèves internes).

Organisation

- Covoiturage : information des familles par courrier (après leur accord), au moment de la rentrée scolaire, de la résidence de chaque élève.
- Remboursement des frais de déplacement en voiture : beaucoup de sorties sont réalisées avec les BTS. Ceux-ci peuvent utiliser leur véhicule personnel, mais pour se faire rembourser des frais liés au déplacement, les élèves doivent justifier d'un ordre de mission avec obligation de réaliser du covoiturage.

Aménagement à l'intérieur de l'établissement

- Plan de circulation interne à l'établissement : aménagement d'un circuit Aller/Retour à l'intérieur du lycée pour éviter que les cars et autobus ne fassent demi-tour dans l'enceinte et ne se croisent.

Table des illustrations

| | |
|---|-----------|
| Illustration 1 : Parts modales de déplacements de l'école vers le lycée – EMD Pays du Grand Amiénois 2010 | 5 |
| Illustration 2 : Communes dans lesquelles des démarches PDJ ont été initiées auprès des établissements scolaires | 7 |
| Illustration 3 : Type d'établissements scolaires..... | 7 |
| Illustration 4 : Localisation des établissements scolaires retenus pour l'évaluation 20118 | |
| Illustration 5 : Environnement des établissements scolaires..... | 9 |
| Illustration 6 : Répartition des établissements scolaires auprès des pilotes associatifs.. | 16 |
| Illustration 7 : État des Plans de Déplacements des Jeunes en 2011 | 23 |